



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

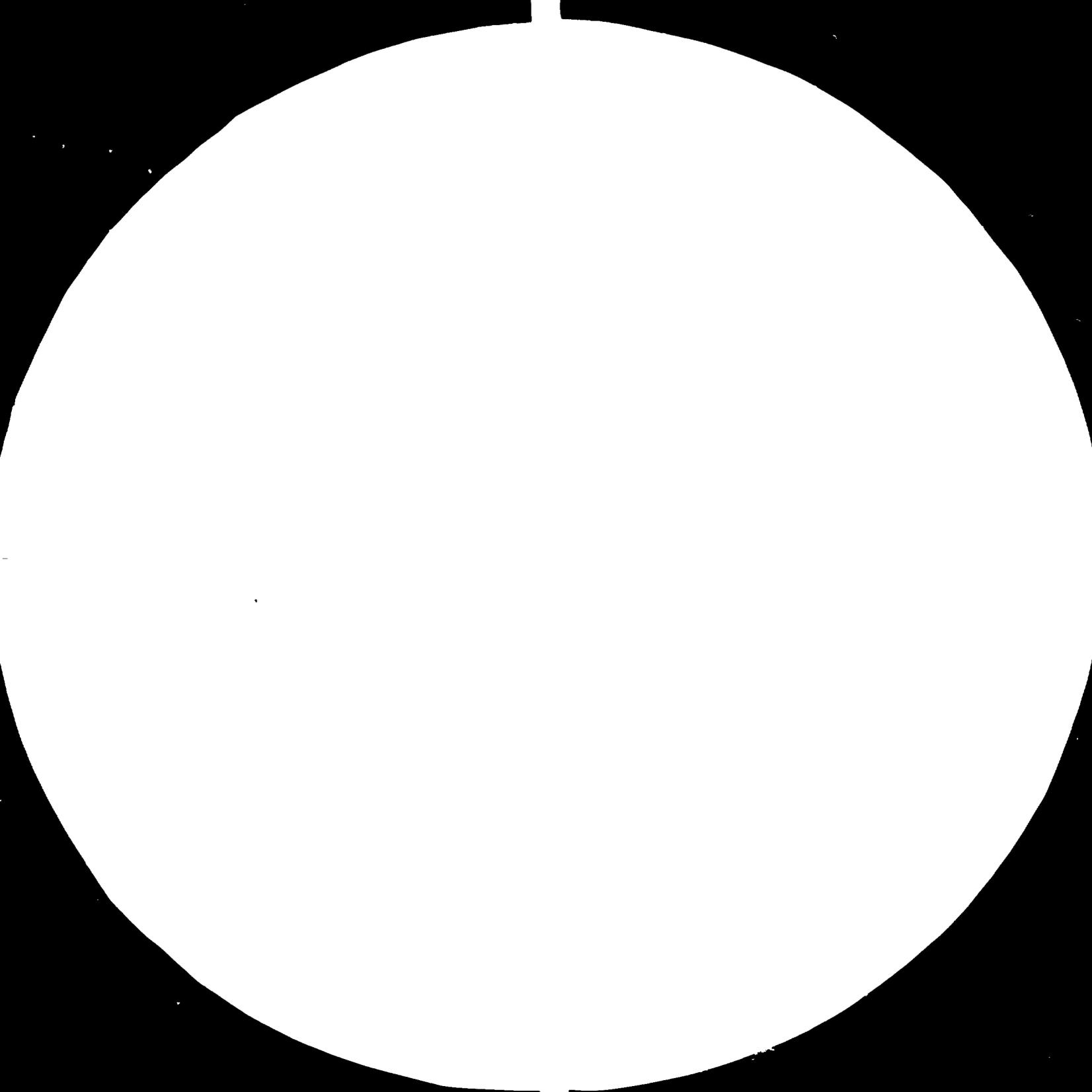
FAIR USE POLICY

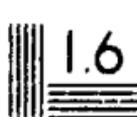
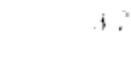
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





Microcopy Resolution Test Chart, Type A, 1963

ANSI Z39.18-1963 (Replaces ANSI Z39.18-1950)

Copyright © 1963 by American National Standards Institute

Published by the American National Standards Institute, 11 West 42nd Street, New York, N.Y. 10018

Printed in the United States of America

12837

LE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE INDUSTRIE

SI/CV/81/802/11-01

AUX ILES DU CAP VERT

RAPPORT PROVISOIRE

PREPARE POUR LE GOUVERNEMENT CAPVERDIEN PAR L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, AGENT
EXECUTIF POUR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

D'APRES L'ETUDE DE DR. MEINE PIETER VAN DIJK
CONSULTANT POUR LA PETITE INDUSTRIE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
VIENNA

=====

Le rapport actuel n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, qui ne partage pas nécessairement les points de vue exprimés.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
1. INTRODUCTION ET DEFINITION DE LA PETITE INDUSTRIE	1
2. LA SITUATION DE LA PETITE INDUSTRIE AUX ILES DU CAP VERT	3
2.1 L'importance de la petite industrie	3
2.2 Quelques caractéristiques de la petite industrie	5
2.3 Explication du déclin de la petite industrie	6
2.4 Les relations avec l'agriculture	6
2.5 Goulots d'étranglement pour le développement de la petite industrie	7
3. LES DIFFERENTES ACTIVITES	
3.1 Introduction	8
3.2 Confection : les tailleurs	8
3.3 Bois : les menuisiers	10
3.4 Cuir : les cordonniers	11
3.5 Mécanique : les réparateurs de voitures	12
3.6 Secteur de la construction : les tâcherons	13
3.7 Forgerons	14
3.8 Ferblantiers	15
3.9 Fabricants de saucisses	15
3.10 Fabricant de gâteaux e du pain	16
3.11 Fabricants de rhum	17
3.12 Vanniers	18
3.13 Fabrication de fromage	19
3.14 Activités diverses	19
3.15 Les activités féminines	20
3.16 L'Artisanat d'Art	21
3.17 Matériaux de construction	21
4. LE SECTEUR DES MOYENNES ET GRANDES INDUSTRIES	
4.1 Introduction	24
4.2 La politique industrielle actuelle	24
4.3 Le secteur industriel actuel	24
Les projets industriels	25
4.4 Les goulots d'étranglement de la grande et moyenne industrie	25
5. LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA PETITE INDUSTRIE	26
5.1 Introduction	26
5.2 Le cadre juridique	26
5.3 Formes juridiques	27
5.4 La politique fiscale	27
5.5 Les Droits de Louanes et les permissions d'importation ..	28
5.6 L'enseignement et la formation technique	28
5.7 Le financement de la petite industrie	29
5.8 Organisations concernées pour la promotion de la petite industrie	30
5.9 Centro Nacional de Artesanato	30
6. LES POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT DES PETITES INDUSTRIES	31
6.1 Les arguments pour développer les petites industries au Cap Vert	31
6.2 De nouveaux produits à produire au Cap Vert	31

	<u>Pages</u>
6.3 Substitution à l'importation ou exportation	32
6.4 Relations infra et intersectorielles possibles	33
7. UNE POLITIQUE GENERALE DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE	35
7.1 Un centre de promotion de la petite industrie	35
7.2 La création d'un climat favorable au développement industriel	35
7.3 Adopter le cadre juridique	37
7.4 La création de coopératives ou associations	37
7.5 Marchés d'Etat	37
7.6 La création des zones pour les petites industries	38
7.7 La promotion de l'exportation	38
7.8 Les droits de douane et les permission d'importation	38
8. LES ELEMENTS D'UNE POLITIQUE DE PROMOTION DE LA PETITE INDUSTRIE	39
8.1 Introduction	
8.2 L'assistance technique	
8.3 L'organisation de la formation professionnelle	
8.4 Trouver des débouchés	
8.5 L'organisation de la production e la gestion	
8.6 Le crédit	
8.7 Assurer l'approvisionnement des matières premières	
8.8 Aider l'INC, les Affaires Sociaux, l'ICS, la JAAC et l'ONCV	
8.9 Quel avenir pour les petites industries ?	
BIBLIOGRAPHIE	42
ANNEXE 1 - Coopératives Industrielles e Artisanales existantes au Cap Vert	43
ANNEXE 2 - Projet : Centre de promotion de la petite industrie	
ANNEXE 3 - Projet : Zones réservées au petites industries	
ANNEXE 4 - Projet : Programme d'appui à l'auto-construction et à la construction en milieu rural	

1. INTRODUCTION ET DEFINITION DE LA PETITE INDUSTRIE

1.1. LES OBJECTIFS DE LA MISSION

Le but de notre mission est l'identification du potentiel de développement des petites entreprises et surtout des industries villageoises et de formuler une politique de promotion de la petite entreprise. Les termes de référence demandent également d'indiquer des activités et projets prioritaires pouvant être réalisés dans le cadre de l'Institut National des Coopératives (INC) et le Secrétariat d'Etat à la Coopération et au Plan (le Plan).

Plus spécifiquement les termes de référence nous demandent de nous acquitter, en collaboration étroite avec l'INC et le Plan, des tâches suivantes :

- 1 - Recenser les besoins et les potentiels de développement des Petites et Moyennes Entreprises.
- 2 - Conduire une enquête sur les industries villageoises, en particulier dans les sous-secteurs prioritaires suivants retenus par le Gouvernement : Industries du bois, de la confection, fabrication de matériaux de construction, industries mécaniques, industrie du cuir.
- 3 - Identifier les goulots d'étranglement qui peuvent se situer au niveau du financement, de l'approvisionnement en matières-premières, de la technologie, de la formation, du marché, etc.
- 4 - Recommander des actions concrètes pour l'assistance aux sous-secteurs prioritaires cités plus haut et identifier des projets concrets d'assistance à ces sous-secteurs.
- 5 - Sur la base de l'enquête effectuée formuler une politique de promotion des activités industrielles villageoises.
- 6 - Présenter un rapport final contenant des propositions pour une politique de promotion des PME et des industries villageoises.

1.2 LA DEFINITION DE LA PETITE INDUSTRIE

Notre définition de l'industrie est très vaste, incluant la plupart d'activités artisanales. Utilisé dans le sens large, le mot industrie veut dire : chaque transformation d'un produit. Cette transformation peut avoir lieu dans une industrie moderne, une petite ou moyenne entreprise, une grande entreprise artisanale ou une petite industrie villageoise. Le problème essentiel est de trouver l'échelle optimale de transformation et la technologie correspondante. La définition de grande, moyenne et petite dépendra de l'échelle du pays. Au Cap Vert les petites industries incluent des activités artisanales (p. ex. une personne avec une aide familiale) qui, avec une certaine assistance, pourraient se développer en unités plus grandes, avec une division de travail plus poussée. C'est ce type d'unités que nous avons étudié et pour lesquelles nous formulerons des recommandations. On peut également créer des nouvelles petites industries (et nous ferons quelques suggestions), mais à notre opinion il faut mieux partir de ce qui existe et essayer de développer ces entreprises qui ont déjà démontré une certaine vitalité. Sur la base de la connaissance de ce qui existe il faut suggérer un type d'industrialisation correspondante à la réalité capverdienne. Les caractéristiques d'une telle type d'industrialisation sont l'accent mis sur le développement de petites

et moyennes industries produisant essentiellement pour le marché local (à part de quelques grandes industries destinées à l'exportation). Ces industries peuvent être décentralisées, utiliseront des technologies appropriées, auront une haute intensité de main d'oeuvre et produiront sur place des produits de première nécessité à un prix raisonnable.

1.3 REMERCIEMENTS

Le consultant veut remercier les responsables capverdiens pour leur collaboration et surtout les responsables du Secrétariat d'Etat à la Coopération et au Plan, et le Secrétaire exécutif de l'Institut National des Coopératives, M. Estêvão Rodrigues pour leur aide et encouragement. M. Jeroen van der Hulst, ingénieur industriel, conseiller technique de l'INC dans le cadre de la coopération avec les Pays-Bas pendant 3 ans, a donné une contribution importante à cet étude. Il a participé aux visites et fourni beaucoup d'idées et de données (surtout pour le chapitre 5). Nous avons élaboré ensemble les projets pour la Table ronde qui se déroulera à Praia, en mai 1982 (les projets se trouvent en annexe de ce rapport).

Le corps principal du rapport actuel compte 8 chapitres. Les chapitres 2 à 5 sont surtout analytiques, avec des recommandations par activité dans le chapitre 3. Les recommandations générales sont formulés dans les chapitres 6 à 8.

2. LA SITUATION DE LA PETITE INDUSTRIE AUX ÎLES DU CAP VERT

2.1 L'IMPORTANCE DE LA PETITE INDUSTRIE

Le système productif sera structuré en trois grands sous-systèmes: le secteur public dominant (les entreprises mixtes inclus), le secteur de la petite production marchande et coopérative (production populaire) et le secteur privé. Le développement de la petite industrie relève des deux derniers secteurs, mais les coopératives sont considérées en Cap Vert comme le moteur de la production populaire, même que leur nombre est encore assez réduit. (Le Secrétariat d'Etat à la Coopération et au Plan a donné de chiffres sur la production populaire. L'emploi est de 3500 dans la pêche (artisanale), 6700 dans les activités artisanales et semi-industrielles et 8000 dans la (auto-) construction. Les 6700 emplois se divisent en 1400 transformation des produits agricoles, 1000 matériaux de construction, 2200 cuir et textile, 1000 pour le bois et 1100 activités diverses. Ceci donne une impression de l'importance de ces activités et la justification pour baser une étude du potentiel de la petite industrie sur ce qui existe actuellement (voir chapitre 3 pour les détails par activité). Le tableau 1 donne une impression de l'importance des activités artisanales en milieu rural aux îles de Santiago, Fogo, Maio et quelques zones de Santo Antão.

TABLEAU 1. L'artisanat et autres professions dans les zones rurales (données de Recensement Agricole =IDR 1930= et le Recensement de la mission)

Activité :	Santiago	Fogo	Maio	Ribeira Grande
Menuisiers	261	74	17	30
Tailleurs	183	34	.	46
Cordonniers	.	.	.	6
Maçons	(2193)	(218)	(23)	.
Tisseurs	40	.	.	.
Poterie	23	.	.	.
Forgerons/ /ferblantiers	30	.	.	6
Vanniers	.	.	.	30
Divers	12	315	45	41
Total	549	423	62	158

Les petites industries (artisanales) sont donc toujours importantes pour l'emploi et leur nombre augmentera probablement si l'on ajoutait les gens qui travaillent à mi-temps ou seulement pendant la période qu'il ne pleut pas pour transformer certains produits. L'emploi implique un revenu, souvent supplémentaire à ce qu'on gagne dans l'agriculture. Les petites industries sont aussi souvent complémentaires à l'agriculture dans le sens qu'elle transforme des produits agricoles ou fabrique des entrants pour l'agriculture.

Le niveau de revenu est très bas dans les petites industries existantes, surtout en milieu rural. Les entrepreneurs y gagnent souvent même pas le revenu minimum utilisé pour les travaux publics et les ouvriers et surtout les apprentis gagnent encore moins que ça. En effet beaucoup d'entreprises ont déjà disparues ou sont en train de disparaître. Dans le paragraphe suivant nous analysons les raisons du déclin de la petite industrie. Le tableau 2 donne une impression du chiffre d'affaires des entreprises visitées.

TABLEAU 2. Chiffre d'affaires des entreprises visitées, par localisation

Activité :	Praia	Santiago (rural)	Santo Antão (rural)	Total
Menuisiers	18 000\$00	800\$00	2 000\$00	8 280\$00
Tailleurs	2 124\$00	4 015\$00	450\$00	3 013\$00
Cordonniers	4	2 000\$00	456\$00	1 228\$00
Forgerons/ /ferblantiers	6 100\$00	200\$00	3 167\$00	3 489\$00
Autres	2 641\$00	5 488\$00	9 906\$00	6 629\$00

2.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA PETITE INDUSTRIE

Il existe une partie non-monnaire dans l'économie capverdienne qui est importante, mais ne peut pas être étudiée facilement pendant une seule visite. L'unité de base pour cette partie est la famille intégrée dans un système social. Nous avons distingué trois exemples de cette partie de l'économie qui est surtout importante en milieu rural. Il se peut qu'on essaiera d'intégrer une partie de ces activités dans l'économie monétaire dans le cadre d'une politique de promotion de la petite industrie. Nous distinguons :

1. L'auto-consommation de produits non-agricoles. Il s'agit, par exemple de la fabrication de paniers (les produits de la vannerie), de vêtements et une partie de la production de grogue.
2. Le troc. Il y a d'exemples très clair à Pogo (poissons contre pots d'Angola). Nous avons rencontré d'exemples moins clairs : on répare des vêtements ou fabrique un panier pour quelqu'un qui ne paie pas, mais qui pourrait rendre une (contra-) prestation de service plus tard.
3. L'auto-construction qui sera décrit dans le chapitre 3. Il y a là souvent un mélange d'éléments monétaires et non-monnaies. Certains ouvriers sont par exemple payés (le "mestre d'obra" par exemple), tandis que les autres ne sont pas payés. Mais s'il s'agit de la maison d'un émigrant, tout le monde sera payé.

Mais la plupart des activités non-agricoles est intégrée dans l'économie monétaire. Souvent le développement de la petite industrie du stade artisanale se fait ainsi. Une augmentation de la demande amène à l'utilisation d'une technologie plus moderne (pas toujours plus appropriée ou adaptée aux conditions locales). La gamme de produits fabriqués augmente et l'entrepreneur va utiliser d'autres matières premières et embauche plus de personnel (surtout d'apprentis). Il investit le surplus dans l'atelier, ou il achète d'autres outils, des machines et un stock de matières premières. Souvent on change de fabrication sur commande à la fabrication d'un stock.

En milieu rural aux îles du Cap Vert le contraire se fait actuellement. Les artisans constatent une diminution de la demande et ont de plus en plus de problèmes pour obtenir les matières premières et les outils nécessaires. Ils limitent le nombre d'employés. C'est-à-dire que les forgerons, tailleurs et cordonniers ne travaillent plus avec des apprentis qui donc ne sont plus formés. Ils n'investissent plus, n'achètent même plus de matières premières et ne travaillent qu'en commande et demandent les clients d'approvisionner les matières premières. Le client peut préférer dans ce cas d'acheter un produit tout fait en ville.

Au début l'entrepreneur était payé pour un boulot. De plus en plus il est payé à l'heure s'il trouve encore d'emploi. Il faut certainement nuancer cet image par activité. Certaines activités ont toujours fait un stock (les fabricants de saucisses, de grogue, de gâteaux et les vanniers par exemple). Mais les tailleurs, les menuisiers, les cordonniers et les forgerons pouvaient fabriquer des stocks mais ils n'y arrivent pas. Les menuisiers et les tâcherons sont des exemples d'activités qui sont actuellement payés à l'heure (ou par jour) et non plus par tâche.

2.3 EXPLICATION DU DÉCLIN DE LA PETITE INDUSTRIE

Pourquoi donc cette diminution de la demande des produits de la petite industrie artisanale ?

1. Déjà dans l'époque coloniale on importait de plus en plus des biens de consommation bon marché. Les Portugais cherchaient des marchés pour ces produits et ne s'intéressaient pas à la protection d'une production locale.

2. A cause du nombre d'années de sécheresse le revenu en milieu rural est très bas et il n'y a presque pas de l'argent pour les produits non-alimentaires. Aussi certaines matières premières (coton, le noix de l'huile de purge, pour la vannerie, etc. sont devenues rares.

3. Parce que la demande pour les produits des industries villageoises diminue, la demande pour les matières premières (bois, tissus, métal, cuir, etc.) diminue. Pour les commerçants il n'est plus intéressant à s'approvisionner et il devient de plus en plus difficile d'obtenir ces matières premières.

4. Les activités artisanales n'ont presque pas attiré l'attention du Gouvernement. La politique industrielle actuelle favorise les moyennes et les grandes industries, souvent au dépens de la petite industrie.

5. Il y a une tendance de polarisation : d'un côté de petites industries marginalisées en milieu rural et de l'autre côté, des unités mieux équipées concentrées dans les deux grandes villes où il y a toujours une demande.

Malgré tout il y a certaines activités qui ont survécu tous ces problèmes et qui ont un potentiel de développement.

2.4 LES RELATIONS AVEC L'AGRICULTURE

Il faut envisager des relations entre la petite industrie et les autres activités économiques en milieu rural. En fait certaines activités industrielles (ou artisanales) sont essentielles pour le développement rural. Il faut par exemple des fabricants et réparateurs d'équipement agricole, des puisatiers, des tâcherons, des petits transporteurs et des petits commerçants pour réaliser une augmentation de la production agricole.

La question que nous nous posons dans ce paragraphe est qu'elles soient les liaisons entre le secteur primaire et le secteur industriel en milieu rural à ce moment. Dans le chapitre 6 nous ferons des suggestions comment ces liaisons peuvent être développées. Pour créer un vrai réseau industriel il faut que les différentes activités économiques soient complémentaires. Dans le tableau suivant nous donnerons quelques exemples de cette complémentarité :

TABLEAU des relations existantes entre l'industrie et l'agriculture

Entrants de l'agriculture	Activités	Produits finis pour l'agriculture
Cuir (actuellement importé)	Cordonnerie	-
Pierres	Construction	-
-	Forge	Outils agricoles
-	Ferblanterie	Arrosoirs
Viande	Fabrication de saucisses	-
Canne à sucre	Fabrication de rhum	-
Paille, etc.	Vannerie	Emballage des produits agricoles
Lait	Fabrication de fromage	-

2.5 GOULOTS D'ETRANGLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE INDUSTRIE

Il y a un nombre de goulots d'étranglement pour le développement de la petite industrie au Cap Vert. En général les problèmes énumérés sont plus sérieux en milieu rural qu'en milieu urbain:

1. A cause des problèmes de survivre au Cap Vert, beaucoup de capverdiens ont dû émigrer. Parmi eux il y avait probablement beaucoup d'entrepreneurs potentiels, dont on ne peut pas servir actuellement.
2. Les problèmes d'approvisionnement en matières premières aux différents îles: elles ne sont pas disponibles à cause de la sécheresse, parce qu'on a arrêté l'importation et la distribution ou parce qu'elles sont difficiles à transporter.
3. Les problèmes de trouver des débouchés, surtout dans les parties isolées et peu développées du pays.
4. Le manque d'accès à la formation professionnelle supplémentaire et d'obtenir des renseignements concernant les possibilités de développer le métier.
5. Les matières premières sont plus chères pour les petites que pour les moyennes et grandes industries, qui achètent en gros et ont souvent une exonération de droits de douane.

3. LES DIFFERENTES ACTIVITES

3.1 INTRODUCTION

Nous avons visité presque 100 petites industries, le plus souvent de type artisanale. Nos visites concernaient deux quartiers de Praia (Vila Nova et Achadinha), un nombre de villages à l'île de Santiago (le milieu rural) et à l'île de Santo Antão et quelques unités à Mindelo (S. Vicente). Le tableau 1 donne une impression du type d'activités étudiées et la localisation de ces petites entreprises :

TABLEAU 1. Nombre d'entreprises visitées, par localisation

Activité :	Praia	Santiago (rural)	Santo Antão (rural)
1. Confection : tailleurs	7	6	3
2. Bois : menuisiers	9	1	4
3. Cuir : corbonniers	3	2	1
4. Mécanique : rép. voitures	1	2	-
5. Construction : tâcheron	1	3	2
6. Forgerons	2	1	7
7. Ferblantiers	1	1	-
8. Fabricant de saucisses	2	-	-
9. Fabricant de gâteaux, pains	-	2	1
10. Fabricant de rhum	-	1	3
11. Fabricant fromage	-	2	-
12. Vanniers	-	2	6
13. Diverses : a. réparateur de radio	1	-	-
14. b. tôlier	1	-	-
15. c. boucherie	1	-	-
16. d. fabrication de l'huile de purge	-	-	1
17. e. travailleur de pierre	-	-	1
18. f. menuisiers de bateaux	-	-	2
	29	23	31
	=====		

Les 5 premières activités nous a été demandées dans les termes de référence. Nous avons ajouté les autres parce qu'il s'agit aussi de déterminer le potentiel de la petite industrie en général et nous avons voulu partir de ce qui existe. Nous discuterons ces activités dans les paragraphes suivants. Nous ajouterons des paragraphes sur les activités féminines, sur l'artisanat d'art, et les matériaux de construction. Les premières méritent une attention spéciale. L'électricité, l'artisanat d'art et la fabrication de matériaux de construction sont ajoutés parce qu'il s'agit d'activités importantes pour lesquelles nous n'avons pas trouvé des unités à visiter dans les deux quartiers de Praia, ni dans les villages visités à Santiago et Santo Antão. Nous suivrons pour chaque activité une approche standard en demandant chaque fois sept questions.

3.2 CONFECTION : LES TAILLERUS

La filature et le tissage sont devenus rares et maintenant plutôt considérés comme artisanat d'art (voir 3.16). Pour cette raison nous nous occuperons ici surtout de la couture.

1. Quelles sont les caractéristiques de cette activité ?

La couture est très répandue aux îles du Cap Vert. On trouve des tailleurs dans les villages et dans les villes. En milieu rural on travaille parfois pour ses propres besoins, ou on ne fait que des réparations qui ne sont le plus souvent payées. Les tailleurs sont le plus souvent féminins, étant généralement spécialisés en vêtements pour femmes ou enfants, tandis que les masculins fabriquent des vêtements pour hommes.

2. Quels sont les problèmes de cette activité ?

D'abord la demande est faible, deuxièmement il y a la concurrence des Frêts-à-porter (voir ci-dessous). Troisièmement le nombre d'apprentis semble avoir diminué depuis qu'on est obligé d'assurer ses apprentis. Finalement il est parfois difficile de trouver un tailleur et les matières premières dans des petits villages.

3. Comment l'activité s'est développée ?

Comme partout en Afrique les clients amènent leur tissu et demandent les tailleurs à coudre une robe, un pantalon ou chemise. Les tailleurs sont souvent appris leur métier comme apprentis ou d'un parent. Parfois ils ont leurs propres apprentis, le plus souvent membres de leur famille (dans ce cas on n'est pas obligé d'assurer son apprenti). A cause de la sécheresse, la concurrence et la crise économique la demande semble avoir diminué, surtout en milieu rural.

4. Est-ce qu'il existe de la concurrence ?

Les tailleurs souffrent de la concurrence de l'usine de prêts-à-porter Morabeza. Dans une moindre mesure les vêtements importés font la concurrence ainsi que les vêtements envoyés par les capverdiens à l'étranger. La friperie ne semble pas développée au Cap Vert.

5. Quelles sont les actions à entreprendre en faveur de cette activité ?

Il faut inciter la Morabeza d'exporter davantage et décourager l'importation de vêtements. Il semble souhaitable d'organiser des cours de perfectionnement pour tailleurs pour les donner la possibilité de devenir plus compétitifs. Finalement on peut essayer d'améliorer la commercialisation des produits finis.

6. Quelles sont les possibilités de structuration (en coopérative ou en association) ?

Un tailleur est coupeur, surfileur, couturier, finisseur et presseur, mais il n'est pas nécessairement fort dans toutes ces spécialisations. En cas d'un regroupement, on peut bénéficier d'avantage de l'échelle et du travail d'un bon coupeur ou couturier.

7. Quelles sont les possibilités de lancer un projet ?

Il y a déjà pas mal d'activités en faveur de la couture par l'INC, la J.M.C et l'OMCV. On risque très vite des problèmes de débouchés.

3.3 BOIS : LES MENUISIERS

Introduction : la menuiserie est l'activité la plus importante dans le secteur du bois. Il n'y a pas au Cap Vert une tradition de sculpture (sauf la fabrication des mortiers en bois). Il n'existe pas de scieries non plus, sauf qu'on le fait dans un atelier de l'Etat à Mindelo et un privé à Praia. On trouve des détails sur ce secteur dans les rapports de L'ATREE (Louis Adam).

1. Caractéristiques : Le menuiserie se fait sur commande. Le client indique ce qu'il veut avoir et paie une avance. Ceci s'applique pour les petites et les grandes entreprises de menuiserie. Il y a une tendance de fournir des équipements modernes aux coopératives de menuiserie ou à des centres de services communs. Il faut éviter de substituer trop le capital (facteur de production rare) à la main d'œuvre (facteur de production abondant).

2. Problèmes : en milieu rural il y a un manque de travail tandis qu'en milieu urbain les menuisiers sont très dispersés et n'ont souvent pas les outils ni les matières premières nécessaires. Le bois rouge importé pèse lourd sur la balance des paiements. Finalement on risque de créer une surcapacité étant donné les projets pour le bois et la demande qui peut être (en milieu urbain) artificiellement élevée pendant une période de création des infrastructures, sociales telles que la période après l'indépendance.

3. Développement : il y a actuellement une tendance de polarisation dans cette branche. D'un côté les petits menuisiers en milieu rural sont de plus en plus marginalisés (manque de travail, de matières premières, etc.) et de l'autre côté les grands menuisiers et coopératives de menuiserie en milieu urbain qui prennent une part croissante du marché national.

4. Concurrence : Il y a une concurrence entre les petits menuisiers, les ateliers plus importants, les coopératives de menuisiers et les ateliers de l'Etat, dont la production est souvent subventionnée. Mais il y a également la concurrence de meubles importés et de produits qui remplacent les produits de bois (fenêtres en aluminium, meubles en fer, etc.). Finalement il y a une concurrence entre les îles : S. Vicente contre Santo Antão par exemple.

5. Actions : il faut arrêter carrément l'importation de meubles. Il faut également éviter qu'une usine moderne de produits de bois sera montée. On parle d'une usine pour la fabrication des portes et fenêtres, mais il nous semble qu'une telle usine aura des problèmes à écouler sa production et mettra beaucoup de petits menuisiers au chômage. Il sera utile de développer des prototypes par le centre de promotion. Nous pensons à une standardisation de meubles de bureau et d'école et le développement de prototypes de meubles solides, simples et bon marché : fabriquer par exemple chaises avec un fond de produits locaux.

6. Structuration : il y existent déjà quelques coopératives de menuisiers (à Praia et Mindelo) qui fonctionnent assez bien. A cause du danger de la création d'une surcapacité, il faut être prudent de ne pas créer trop d'unités de menuiserie avec trop d'équipement moderne. Mais il s'agit d'une activité par laquelle il peut être intéressante de créer des associations dans lesquelles on peut discuter les problèmes communs et chercher des solutions. En milieu rural on

aura besoin de coopérative d'approvisionnement si l'ENPA ne peut pas assurer cette tâche.

7. Projets : il y a un projet important pour le secteur du bois. On a prévu d'ateliers équipés à Assonada, Fogo, Porto Novo, Mafo et S. Nicolau. L'INC assurera l'assistance technique. On peut envisager l'encadrement (dans un premier temps) d'une association de menuisiers, par exemple dans les deux villes les plus importantes. Dans d'autres (petits) il peut être plus important d'organiser d'abord l'approvisionnement.

3.4 CUIR. LES CORDONNIERS

Introduction : Il y a beaucoup de chèvres au Cap Vert, ainsi que des moutons et boeufs. On s'étonne de voir que les peaux ne sont pas transformées sur place. La tannerie traditionnelle est en train de disparaître (est-ce que c'est seulement le manque de certains produits végétaux nécessaires pour le tannage?), tandis que la tannerie moderne (à Variant) n'a pas encore d'importance. On constate que beaucoup de gens qui n'ont pas encore de chaussures, probablement parce que les produits disponibles reviennent trop chers.

1. Caractéristiques : les cordonniers savent faire la fabrication de chaussures et réparent ses chaussures ainsi que les chaussures modernes. Ils utilisent très peu d'outils et travaillent le plus souvent tout seul.

2. Problèmes : le problème principal est la concurrence. Deuxièmement le cuir est difficilement à obtenir et le cordonnier paie un prix plus élevé que l'usine de chaussures à Mindelo. Le cordonnier se débrouille parfois en utilisant le caoutchouc des pneus de voitures, mais ils n'utilisent pas encore cette matière première bon marché pour en fabriquer de chaussures à bon marché.

3. Développement : les cordonniers ne fabriquent presque plus de chaussures. Ils sont devenus des réparateurs. Encore une activité qui est marginalisée. On trouve de moins en moins de cordonniers en milieu rural et ils sont souvent vieux et travaillent sans apprentis.

4. Concurrence : autrefois il y avait la concurrence de chaussures importées. Actuellement l'usine SOCAL fabrique des chaussures qui, à cause d'un manque de possibilités d'exportation sont écoulées sur le marché local. De plus il y a la concurrence de chaussures de plastique et nylons (sport) qui doivent être importées et qui sont de plus en plus demandées. En 1979 182855 paires de chaussure de plastique ou nylon ont été importées (!), selon le Boletim Trimestral do Comércio Externo (1979 : 4^o trimestre).

5. Actions : il faut inciter la SOCAL d'exporter davantage et de fournir du cuir aux cordonniers. Ceci pourraient bénéficier d'une visite de l'usine et être instruits comment réparer ces chaussures et comment obtenir certaines pièces. De plus il faut arrêter l'importation. Il faut assurer un approvisionnement constant de cuir de bonne qualité et étudier la possibilité de tanner les peaux locales et développer un prototype (par le centre de promotion) d'une sandale simple utilisant par exemple du caoutchouc.

6. Structuration: Etant donné que les cordonniers sont installés un peu partout et ont un chiffre d'affaires très limité, il ne semble pas justifié d'essayer de les regrouper en coopératives. Il semble pourtant utile de créer une coopérative d'approvisionnement de matières premières.

7. Projets :

- Il faut étudier la possibilité de revitaliser la tannerie traditionnelle ou d'introduire des technologies appropriées. La JAAC est intéressée et dispose déjà d'un groupe qui s'occupe du travail de cuir.

- Essayer d'introduire la fabrication de chaussures à bon marché, utilisant les pneus de voitures par exemple. Etant donné que beaucoup de gens n'ont toujours pas de chaussures, il doit y être un marché pour ces chaussures.

3.5 MECANIQUE : LES REPARATEURS DE VOITURES

Introduction : il y a très peu d'ateliers de mécanique générale. Aussi on trouve très peu de réparateurs de vélos ou vélomoteurs au Cap Vert. Il y a quelques mécaniciens spécialisés dans la réparation des voitures et il y a quelques mécaniciens navals.

1. Caractéristiques : les petites garages aux îles de Cap Vert ne sont pas spécialisées. Elles peuvent réparer toutes les marques. Pourtant le travail de carrosserie est souvent confié à un tôlier (voir 3.14). Les réparateurs sont concentrés dans les villes et ceci semble inévitable.

2. Problèmes : les garagistes n'ont souvent pas les outils qu'il faut pour les différentes marques. De plus il est difficile de trouver les pièces sauf à Praia ou à Mindelo. Le Gouvernement a limité le nombre de marques qu'on peut importer ce qui implique qu'il sera encore plus difficile à l'avenir de trouver les pièces détachées pour les autres marques. Finalement les petits réparateurs n'ont souvent pas la formation nécessaire, surtout pas pour les voitures les plus modernes.

3. Développement : les réparateurs de voitures ont appris le métier comme apprenti ou en travaillant dans un garage moderne ou un atelier d'Etat.

4. Concurrence : les petits réparateurs souffrent d'une concurrence de la part des ateliers d'Etat et des transporteurs qui font leur propres réparations. L'Etat a créé récemment une société d'Etat pour différentes marques. Il y aura toujours un rôle pour les petits réparateurs spécialisés dans d'autres marques ou sont installés hors des grandes villes.

5. Actions : il est nécessaire de donner une formation supplémentaire aux petits réparateurs surtout pour les marques les plus importantes. On pourrait accorder des prêts pour l'achat d'outils spéciaux, améliorer l'approvisionnement de pièces détachées et importer la documentation (en portugais) pour les différentes marques. Etant donné qu'il y a très peu de voitures sur certains îles on peut également penser à l'entraînement de petits réparateurs polyvalents, ayant les nécessaires connaissances sur métal et mécanique générale.

6. Structuration : pour cette activité il ne s'agit pas dans un premier temps de créer des coopératives ou associations, mais plutôt de définir un rôle pour le secteur d'Etat, le secteur privé et le secteur coopérative .

7. Projets possibles : sans objet .

3.6 SECTEUR DE LA CONSTRUCTION : LES TACHERONS

Introduction : Nous distinguons le secteur de construction (la construction des maisons et les équipements collectifs par exemple) et la fabrication de matériaux de construction. Nous avons formulé un projet d'appui à l'auto-construction et la construction en milieu rural (voir les projets en annexe). Ce projet veut améliorer la qualité des travaux de construction, diminuer les coûts de construction en milieu rural et promouvoir l'utilisation des matériaux locaux. Pour réaliser ça il est suggéré de créer dans 7 arrondissement des bureaux techniques qui peuvent diffuser des technologies de construction appropriées, des meilleures méthodes d'organisation et de travail et auront une capacité de préparer des projets. L'idée est qu'il n'y a pas d'activités pour le secteur de construction au Cap Vert, mais qu'il faut créer une structure pour que la population hors de la capitale bénéficie des résultats de ces activités.

L'auto-construction : Les couches défavorisées de la population dépendent de l'auto-construction pour satisfaire leur besoins de l'habitation. Ils construisent leurs maisons eux-mêmes, ou (le plus souvent) sont assistés (gratuitement) par d'autres personnes. Il s'agit d'une entre-aide (djunta-mão), qui le Gouvernement veut stimuler pour réduire le nombre de mal logés. Ceci se fait surtout en milieu rural, mais aussi dans les quartiers de population à faible revenu des villes .

1. Les caractéristiques : le secteur de construction regroupe des activités telles que la maçonnerie et la charpenterie. Il y a aussi les tâcherons (mestre d'obra) qui accepte la responsabilité pour un certain travail. Il est le plus souvent payé par jour et organise le travail tandis que le client fournit les matières premières .

2. Problèmes : d'abord la concurrence (voir ci-dessous), deuxièmement le manque de travail en milieu rural, troisièmement le manque d'entraînement et la non-disponibilité de renseignements concernant d'autres types de maisons, des modes de construction plus efficaces, des technologies appropriées et l'utilisation optimale de matériaux locaux.

3. Développement : la construction des maisons était traditionnellement une activité collective. Il n'est que récemment que les tâcherons sont devenus importants. A cause de l'argent envoyé par les émigrants pour la construction d'une maison-cette activité est devenue plus commerciale.

4. Concurrence : il y a pour les petits tâcherons une forte concurrence, d'une part (en ville) des sociétés modernes de construction et (en milieu rural) de l'Etat qui construit lui-même (en embauchant ces mêmes tâcherons), d'autre part de l'auto-construction pure et simple : les gens sans tâcheron, maçons ou charpentiers .

5. Actions : il faut former les tâcherons et stimuler le développement de petites entreprises de construction (privées ou coopératives). L'Etat doit confier plus de travaux aux petites entreprises de construction au lieu de les exécuter lui-même, pour stimuler le développement de ces entreprises privées ou coopératives.

6. Structuration : il y a la possibilité de créer des coopératives mixtes de construction : maçon, charpentiers et éventuellement d'autres métiers tels que électriciens, plombiers, etc.

7. Projets :

- Appui à l'auto-construction et la construction en milieu rural
- Projets pour la fabrication de matériaux de construction (voir 3.18)
- Projets pour des coopératives (mixtes) de construction

3.7 FORGERONS

Introduction. Le travail de métal n'est pas très répandu aux îles du Cap Vert et surtout à Santo, Antão et S. Vicente. Les forgerons chauffe le métal avant de taper là-dessus, tandis que les ferblantiers ne font que couper et plier (voir 3.8). Ni l'un ni l'autre utilisent actuellement un poste de soudure.

1. Caractéristiques : les forgerons fabriquent des outils agricoles, tels que la houe, parfois des casseroles et font des réparations. On trouve dans leurs ateliers un four (ouvert), un forge, des pinces, marteaux, une enclume, petits outils et un stock de fer récupéré, qu'ils ont quand même acheté le plus souvent. Les forgerons font du bon travail et il s'agit d'une activité très utile, surtout en milieu rural.

2. Problèmes : les forgerons en milieu rural ont des problèmes à s'approvisionner en matières premières. Le manque de pluies a diminué le travail agricole, et donc la demande pour l'équipement agricole et le nombre de réparations.

3. Développement : les forgerons sont en train de disparaître. La plupart des forgerons est vieux et travaille sans apprentis, qui pourraient prendre la relève. Pourtant cette activité est essentielle en milieu rural, pour la fabrication et réparation d'outils agricoles et d'autres objets de fer qui seront introduits pendant le processus de développement rural (pompes, moulins à vent, etc.).

4. Concurrence : Parfois le Gouvernement ou les responsables d'un projet de développement importent des outils agricoles qui pourraient être fabriqués localement. Un forgeron nous a dit : en tout cas, ils viendront chez nous pour les réparations de ces outils peu adaptés au pays.

5. Actions : Assurer l'approvisionnement en fer et charbon. Il faut améliorer la situation des forgerons en réservant une fonction à cette activité encore fortement artisanale dans le développement rural.

6. Structuration : Etant donné la dispersion des forgerons en milieu rural, on ne peut pas créer une coopérative de production. On peut envisager une coopérative d'approvisionnement pour le métal

et le charbon. En milieu urbain un regroupement peut être utile pour acheter un meilleur équipement (poste de soudure surtout) et recevoir de l'assistance technique par exemple dans le cadre des projet Centre promotion et zones réservées aux petites industries.

7. Projets :

- On peut envisager des projets de formation de forgeron, par exemple pour les réparations des pompes ou moulins à vent.

3.8 FERBLANTIERS

Introduction. On trouve surtout les ferblantiers (distingués des forgerons, voir le paragraphe 3.7) dans les villes. Il s'agit d'une activité fort utile qui produits des biens de consommation à un prix très bas, et peut-être développée.

1. Caractéristiques : les ferblantiers utilisent le plus souvent du fer récupéré et surtout des boîtes de conserves et des bidons. Ils fabriquent les murs des maisons les plus bon marché, ainsi que les toits et des outils pour le ménage et l'agriculture, tels que des lampes à l'huile, des arrosoirs, des sceaux.

2. Problèmes : Ils n'ont souvent pas les outils qu'il faut et la gamme de produits qu'ils fabriquent est limitée.

3. Développement : le travail de métal récupéré est probablement une activité récente. Elle ne demande pas beaucoup de formation, ni de capital initial.

4. Concurrence : les ferblantiers ne souffrent pas beaucoup de la concurrence parce qu'ils ont un marché assez spécial. Seulement certains produits importés (produits d'aluminium, casseroles, certains produits de plastique) risquent de prendre une partie de leur marché.

5. Actions : Il faut essayer d'introduire des nouveaux produits (fours de ménage, lampes à pétrole, arrosoirs, sceaux, etc.), et améliorer les outils disponibles (ciseaux, p.ex.). Dans certain cas, un poste de soudure peut être utile.

6. Structuration : on peut envisager des coopératives de ferblantiers, mais en fonction d'un produit à introduire (la fabrication de sceaux par exemple). Etudier la possibilité d'intégrer les forgerons, les ferblantiers et des réparateurs mécaniques en milieu rural pour mieux satisfaire les besoins du milieu rural.

7. Projets :

- Projets de formation, d'introduction de nouveaux produits et nouvelles technologies (appropriées).

3.9 FABRICANTS DE SAUCISSES

Introduction : Dans le domaine des industries agro-alimentaires cette activité artisanale domestique donne du travail à plusieurs femmes (et leurs enfants aînés). Il ne semble pas qu'il y a des unités plus grandes à ce moment. On n'utilise presque pas d'équipement spécifique. C'est une bonne méthode pour conserver la viande de porc

et un produit assez populaire. Malheureusement la fabrication demande beaucoup d'énergie surtout parce qu'il s'agit de petites unités de production.

1. Caractéristiques : Ce sont des femmes qui fabriquent les saucisses. Il s'agit le plus souvent de petites saucisses qu'on peut garder longtemps (dans une chambre où il y a un peu de ventilation). Les femmes peuvent vendre leurs saucisses au marché (en gros ou en détail), aux boutiques et parfois directement aux privés.

2. Problèmes : en milieu urbain les saucisses sont très demandées. Mais il y a beaucoup de femmes qui les fabriquent et les coûts sont assez élevés étant donné la petite quantité fabriquée en même temps. En milieu rural cette activité est moins importante. Il y a moins de demande pour ce produit et parfois on le fait pour l'auto-consommation seulement. En milieu urbain l'approvisionnement de viande est parfois irrégulier.

3. Développement : il nous semble qu'il s'agit d'une activité qui a connu très peu de développement, en ce qui concerne la technique et l'échelle de la production. Plutôt le nombre de femmes qui font ce travail a augmenté et ceci surtout en milieu urbain.

4. Concurrence : une femme dit qu'elle ne vend pas bien s'il y a beaucoup de poissons au marché. Mais pour le moment il n'y a pas trop de concurrence pour les saucisses. Certains hôtels ne vendent que des sandwichs jambon (importé), mais ceci n'est pas vraiment concurrentiel. La vraie concurrence viendra d'une petite usine de fabrication de saucisse qui est prévue sans avoir tenu compte des femmes qui gagnent leur vie actuellement avec cette activité. Déjà l'importation de viande atteint 48 tonnes par an (4 million SCV en 1979).

5. Actions : arrêter l'usine qui fabriquera les saucisses. Prospector les marchés à l'extérieur. Il se peut qu'on peut exporter une partie de la production aux pays avec une communauté importante de capverdiens, mais ceci exigera une étude du marché. Essayer d'imposer certaines normes de qualité.

6. Structuration : l'organisation de quelques femmes dans une unité coopérative peut aider à économiser le combustible et à la réalisation des actions identifiées.

7. Projets : une étude du marché pour l'exportation des saucisses fabriquées industriellement et artisanalement. Appui à une coopérative de fabricants de saucisses.

3.10 FABRICANTS DE GÂTEAUX ET DU PAIN

Introduction. A part les quelques boulangeries de dimensions moyennes, qui mettent leur four à la disposition des femmes pour le cuisson de leurs gâteaux préparés à la maison, il y a beaucoup de petits fours (surtout en milieu rural) qui sont utilisés pour la fabrication du pain et des gâteaux.

1. Caractéristiques : la production de gâteau et pain en milieu rural est le plus souvent une affaire de dimensions limitées. Une femme visitée fabriquait par exemple une ou au maximum deux fois par semaine. Les gâteaux peuvent durer et même les boulangeries ne font pas chaque

jour le pain. En milieu rural elles fonctionnent plus souvent pendant la période que les salaires (des travailleurs dans les travaux publics) sont payés. Le pain est un produit d'alimentation supplémentaire et pas la nourriture de base.

2. Problèmes : la demande pour les gâteaux et le pain est irrégulière. L'approvisionnement de matières premières n'est pas toujours garantie. De plus les fours consomment beaucoup d'énergie et parfois le bois coûte cher au Cap Vert.

3. Développement : l'introduction de farine de blé au Cap Vert est récente. Le pain et les biscuits commencent à faire parti du menu des capverdiens, même en milieu rural. Les gâteaux sont toujours un produits de luxe et vendus moins régulièrement.

4. Concurrence : il y a un peu de concurrence des biscuits importés mais les biscuits fabriqués à Mindelo sont presque partout disponible au Cap Vert.

5. Actions : ces activités semblent se développer assez spontanément. On pourrait seulement développer des fours appropriés, qui n'utilisent pas, ou seulement très peu de bois. Il s'agit donc de promouvoir des boulangeries qui donnent un meilleur rendement énergétique. Il faut introduire la farine de maïs qui est moins cher et peut être cultivé localement.

6. Structuration : lorsqu'il s'agit d'activités très dispersés (en milieu rural), une structuration ne semble pas bien possible. Toujours il est bon qu'on peut créer des coopératives d'approvisionnement commun. A l'avenir il faut probablement d'unités un peu plus grande équipées d'un meilleur four. Ce genre d'unités pourrait être crée en regroupant des petites unités existantes.

7. Projets : sans objet.

3.11 FABRICANTS DE RHUM

Introduction : la fabrication de rhum (grogue) est l'activité industrielle la plus importante du Cap Vert. Cette fabrication a des avantages et désavantages. Les avantages sont la fabrication d'un produit léger, de haute valeur, concentré et facilement transformable et à conserver pour lequel il n'y a pas de problèmes de commercialisation. Les désavantages sont l'utilisation de beaucoup de terres irriguées pour la canne à sucre et le caractère de drogue que la grogue a pour beaucoup de gens.

1. Caractéristiques : la technologie utilisée pour la fabrication de grogue est assez simple et dans une certaine mesure appropriée. Il s'agit d'une presse manipulée par des boeuf (ou mule) et un système de distillation. C'est une activité fort important.

2. Problèmes : la productivité de la presse et du système de distillation ne semblent pas très efficaces. Le cercle vicieux du prix élevé de grogue commence avec l'irrigation qui n'est pas à 100 pour cent contrôlable. Il faut donc un produit qui peut survivre à des périodes sèches (la canne). Mais lorsqu'il s'agit d'une monoculture, sans utilisation d'engrais ou fumier et un système de repiquage assez primitif, le rendement par hectare est très bas.

3. Développement : la fabrication de grogue a une longue tradition. On fabriquait également du sucre mais ceci n'est plus possible à un prix concurrentiel comparé avec le sucre importé. On fabrique toujours du mel (sirop de sucre) mais ceci prend aussi beaucoup de temps et n'est pas si lucratif que la fabrication de grogue. Le Gouvernement n'a pas une politique officielle vis-à-vis le grogue. Il semble possible de limiter la superficie cultivée, en augmentant la productivité de la culture de canne et le processus de fabrication de rhum.

4. Concurrence : il n'y a pas beaucoup de concurrence pour les fabricants de grogue, sauf la concurrence du whisky importé, qu'est aussi très cher.

5. Actions : le Gouvernement pourrait entreprendre d'un côté des actions pour augmenter la productivité de la fabrication de grogue ce qui entraînera une diminution du prix et de la superficie utilisée pour la culture de canne. En même temps on pourrait imposer un impôt pour regagner l'argent investi et pour éviter que le prix tomberait à un niveau trop bas, ce qui augmenterait la consommation. Dumont (1980:23) remarque que les fours d'alambics ne sont pas très efficaces et pourraient être aussi étanches que ceux du boulanger. Finalement on pourrait prospecter les marchés à l'étranger, surtout les communautés des capverdiens en Europe et aux Etats-Unis.

3.12 VANNIERS

Introduction : la vannerie est souvent une activité secondaire ou une activité complémentaire au travail dans l'agriculture ou même au travail pour l'Etat (les travaux publics). Les produits de la vannerie sont très utiles pour le transport et stockage de certains produits agricoles. On pourrait utiliser d'avantage les produits de la vannerie et aussi pour autre chose.

1. Caractéristiques : Des hommes et des femmes fabriquent des paniers de différentes dimensions et formes. Ces produits sont vendus facilement. C'est typiquement une activité domestique qui est concentrée dans les zones où on trouve les matières premières. Il est difficile de gagner sa vie avec cette activité, à cause des prix bas de ces produits.

2. Problèmes. Parfois on ne trouve pas la matière première (la paille et d'autres produits). D'abord la matière première n'était pas achetée. On pourrait vendre davantage aux autres îles.

3. Développement : la vannerie est une activité avec une longue tradition. Il y a longtemps tout le monde savait faire ces paniers, et ils n'étaient pas vendus.

4. Concurrence : la concurrence pour la vannerie vient des produits fabriqués de cuir, de tissus ou de plastique. Dans un nombre de cas les produits de la vannerie sont moins chers et plus commode. Mais ces produits ne sont en général pas très forts.

5. Actions : la vannerie dés,erve plus d'attention. On peut promouvoir la fabrication de certains nouvelles modèles et augmenter les possibilités de vente aux autres îles où la vannerie n'est pas très répandue.

6. Structuration: on pourrait créer des coopératives pour la vente.

7. Projets: avec le CNA: un inventaire de la production de la vannerie: différents produits, différentes matières premières, etc..

3.13 FABRICATION DE FROMAGE

Introduction: il est souvent dit que les produits de l'agriculture doivent être transformés sur place. Ceci n'est pas facile dans beaucoup de cas. Le lait de chèvres, la fabrication de saucisses et de rhum sont très grandes exceptions. La fabrication de fromage, une activité domestique, se fait à presque tous les îles, mais elle est concentrée dans certaines zones (où on trouve le pâturage) et la qualité est différente.

1. Caractéristiques: ce sont encore une fois les femmes qui transforment le lait de chèvres en fromage avec un procédé assez simple et classique. La fabrication même prend très peu de temps. Ce sont surtout les animaux qui demandent la supervision et la nourriture et doivent donner du lait chaque jour. Les femmes n'ont le plus souvent que 3 ou 4 chèvres.

2. Problèmes. A cause de la sécheresse le nombre de chèvres a diminué. De plus il manque souvent le pâturage et dans ce cas les chèvres donnent moins de lait. Finalement il n'est souvent pas facile vendre le fromage.

3. Développement. C'est une activité traditionnelle qui permet la conservation du lait (on ne fait pas le lait caillé au Cap Vert). C'est devenu de plus en plus une source de revenu pour les femmes.

4. Concurrence: il n'y a pas beaucoup de concurrence pour le fromage de chèvres sauf que certains hôtels et boutiques n'offrent que le fromage importé à leurs clients.

5. Actions: on pourrait améliorer le réseau de distribution et essayer de protéger les différents types de fromage pour permettre la vente des produits d'une zone ou île dans une autre île. On peut essayer d'associer les femmes producteurs en créant par exemple une coopérative de vente avec un emballage standardisé et de préférence de matériaux locaux. Finalement il faut étudier les marchés à l'extérieur, surtout les communautés de capverdiens à l'étranger.

6. Structuration: étant donné que les femmes vivent très dispersées, il ne semble pas qu'on peut regrouper ces petits producteurs. Mais on peut essayer de créer une organisation pour la commercialisation des fromages.

7. Projet: sans objet.

3.14 ACTIVITES DIVERSES

Les autres activités étudiées ont souvent les mêmes problèmes: parfois le manque de matières premières est un grand problème (surtout les matières premières végétales qui ont diminué à cause de la

sécheresse) parfois le problème de débouchés joue un rôle important. On les discutera brièvement :

a. Réparateur de radio : la réparation de radio est une activité assez récente et peu répandue. C'est une activité fort utile, mais il semble que la plupart des réparateurs n'a pas une bonne formation. Les radios modernes sont de plus en plus difficiles à réparer et il se peut donc que cette activité a peu d'avenir, sauf si l'on se lance dans le commerce aussi (pièces incluses) et ils reçoivent une bonne formation.

b. Tôlier. Les tôliers refont la carrosserie d'une voiture ainsi que la peinture. C'est une activité complémentaire à la réparation des voitures (voir 3.5) et on pourrait essayer de stimuler la collaboration entre tôliers et réparateurs de voiture.

c. Boucherie. Nous avons visité un boucher pour compléter les impressions que nous avons eu des visites des fabricants de saucisses. Le boucher allait lui-même chercher les animaux en milieu rural et il affirme être parfois difficile à trouver des animaux à bon marché.

d. Fabricant de l'huile de purge. La femme qui fait ce travail avec les membres de sa famille se plaint qu'à cause de la sécheresse il n'y a pas beaucoup de noix. En fait il n'y a que de travail pendant quelques semaines par an. La production est vendue facilement. La plante qui donne les noix n'est pas planté spécialement. Elle avait l'impression que le nombre d'arbustes a diminuée aussi (érosion, chèvres, bois pour faire la cuisson?). Dans les conditions actuelles ce n'est pas une activité promettante à l'île de Santo Antão. L'huile pourrait être utilisée à d'autres îles aussi pour la fabrication de savon. Ceci exige la plantation de plus de plantes. Il y a un tel projet à Fogo.

3.15 LES ACTIVITES FEMININES

Parmi les activités que nous avons étudiés, la fabrication de saucisses, de gâteaux et bonbons, de fromage et de l'huile de purge semble être exclusivement féminines. La vannerie est peut être dans la moitié des cas faite par des femmes et la couture même dans la plupart des cas. Ces activités sont surtout d'activités de transformation alimentaire avec un très petit chiffre d'affaires. Même s'il ne s'agit souvent que d'un petit revenu ceci est important parce qu'il s'agit souvent d'une mère tout seul avec peu d'autres possibilités de gagner sa vie. Les actions que nous avons recommandé doivent aider ces femmes également (et à pied égal) à développer leur activité.

Trop souvent les projets pour femmes se limitent au tricotage au tissage et à la broderie. Ce sont des activités souvent marginales dont les résultats se vendent difficilement. Le projet de développement intégré de Maïo représente une autre approche, où les femmes sont vraiment intégrées dans le processus de développement. Elles font la filature, le tissage et la poterie et fabriquent également la laine (voir: Mujêr, mars 1982, n° 1). De plus elles travaille avec les hommes pour faire le plâtre. A Santo Antão les femmes fabriquent la confiture.

Nous nous permettons quelques remarques à ce sujet :

* Il s'agit souvent d'une activité complémentaire aux travaux de ménage et le travail agricole.

1. Il y a aussi d'activités non industrielles qui sont importantes pour les femmes : le petit commerce, le petit élevage (porcs, poules et canards) et le maraîchage.

2. Il faut éviter que certaines activités qui sont actuellement réservées aux femmes ne deviendront pas d'activités pour hommes si elles s'avèrent économiquement intéressantes et sont développées.

3. Il faut aussi développer d'activités économiques qui peuvent être faites par les femmes à la maison.

4. Pourtant il faut appliquer les mêmes critères de rentabilité pour les activités féminines et surtout il faut penser dès le début aux problèmes d'écoulement de la production, un aspect souvent négligé.

5. Finalement on peut penser à utiliser des circuits féminins pour vendre les produits fabriqués. Ainsi les vêtements du groupement des tailleurs féminins à Mindelo et la confiture de l'unité de production de Santo Antão pourraient être vendus par les commerçants féminins à Praia.

3.16 L'ARTISANAT D'ART

Le Centre National de l'Artisanat d'Art (CNA) à Mindelo s'occupe de l'artisanat d'art. On y fait le tissage et la filature étant envisagé un atelier de céramique. La filature est fait avec le coton importé, même une partie de la laine utilisé est importé. Le Centre Régional de l'Artisanat d'Art à Praia s'occupe du travail de coco, et d'os. Malheureusement les deux centres font très peu pour diffuser les techniques et promouvoir la production et vente de ces produits.

Il y a d'autres activités qui pourraient être considérées comme artisanat d'art mais qui reçoivent actuellement très peu d'attention. La vannerie par exemple (voir 3.12) et la poterie. On constate par ex. que les potières cuisent leurs pots d'argile à ciel ouvert, tandis qu'en fours on gaspillerait moins de combustibles. Mais il n'y a aucune organisation qui s'en occupe. La même chose s'applique pour les artisans de sisal, qui fabriquent parfois de très jolis sacs à main et des nattes très solides. On peut penser à une coopérative pour vendre les produits de l'artisanat d'art et qui devrait donc gérer une boutique dans les centres urbains les plus importants et aux aéroports.

De plus il faut développer des nouveaux produits, qui peuvent concurrencer avec les produits importés, vendus aux visiteurs du Cap Vert et éventuellement exportés. Nous pensons par exemple aux travaux de l'atelier Mar à Mindelo dans le domaine de la céramique et les produits tissés du CNA qui ont ces qualités.

3.17 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Selon Furlan Alou plus de la moitié des matériaux (réf. le prix) utilisés dans la construction populaire sont importés (notamment: ciment, plaques de fibrociment, fer à béton). Les matériaux de construction locaux sont souvent très chers à cause du coût de transport. Alou tire la conclusion qu'un bon nombre de ces matériaux importés

pourrait être fabriqués localement avec des investissements réduits, si le Gouvernement promotionnait la petite industrie, décentralisée et répartie sur le territoire. C'est dans cette perspective que nous ne discuterons que les matériaux de construction qui pourraient être fabriqués dans des petites industries.

Dans le cadre du projet d'appui à l'auto-construction et la construction en milieu rural (en annexe) nous suggérons d'entreprendre des actions concrètes pour l'exploitation et approvisionnement plus bon marché des pierres locales (surtout le basalte) pour arrêter la conquête du marché par les agglos sable-ciment.

Les pierres. La pierre est le matériau de base de la maison populaire. Sa disponibilité et son prix sont donc d'une grande importance. La pierre est transportée par des camions (tonne à 2000\$). Le transport représente une partie du prix. La pierre est ensuite taillée sur le chantier.

On est impressionné par l'efficacité avec laquelle la population locale se sert de blocs de pierre pour la construction. Certaines roches plus tendres pourraient être taillées. Chaponnière suggère d'étudier :

- la possibilité d'améliorer la productivité de la construction en effectuant une pré-découpe de la pierre au niveau de la carrière avec un équipement mobile;

- la valorisation du basalte pour la confection de carreaux de revêtement et une étude de faisabilité d'exportation du basalte carreaux vers la côte ouest-africaine.

Pourtant il y a plusieurs problèmes avec l'utilisation de pierres dans la construction. Parfois on ne trouve pas des carrières près du chantier, de plus les particuliers ne disposent pas de dynamite. Troisièmement le transport est souvent organisée individuellement (cas pour cas) ce qui augmente le prix. L'immobilisation d'équipement de transport pendant le chargement augmente les coûts aussi considérablement. Finalement les pierres sont trop grosses pour les murs dans l'intérieur de la maison.

Il nous semble qu'il faut ouvrir un nombre de carrières plus proches aux centres urbains. L'Etat devrait s'occuper de l'utilisation de la dynamite pour faire sauter les roches et d'une meilleure organisation du transport. On pourrait essayer de créer un stock de pierres dans les centres urbains qu'on vend en détail (une camionnette ou une petite charrette de blocs). Finalement on peut introduire un système pour tailler les blocs et vendre des blocs de différentes dimensions.

Projets possibles :

- financement d'un stock de pierre au niveau municipal
- financement d'une petite industrie (individuelle ou coopérative) pour tailler les pierres;
- fabrication de carreaux de basalte et granite dans une petite industrie.

Sable. La sable est actuellement ramassé sur les plages et n'est pas lavé, ce qui est en fait nécessaire. Le vannage et tamisage pourraient aussi être rentables, parce que ces activités permettent d'utiliser moins de ciment. Les équipements nécessaires pour cette activité artisanale (une série de tamis et de pelles) peuvent être fabriqués localement.

Projets possibles :

- une unité de lavage
- l'installation d'une unité pour vanner et tamiser le sable.

Gravier. Le gravier est actuellement ramassé ou fabriqué en cassant la roche avec des marteaux. Il s'agit d'une activité à haute intensité de main d'oeuvre et malheureusement un concasseur sera installé dont la capacité dépasse largement le besoin. Pour le gravier le tamisage est aussi important et on utilise actuellement des tamis très simples (bidons aplatis avec des trous de différentes dimensions).

Projets possibles :

- A certains îles il n'y a pas d'activités de ramassage de concassage et de tamisage ce qui implique de dépenses de transportation très élevés.

D'autres liants. Actuellement on utilise surtout le ciment importé, presque entièrement importé et vendu par l'EMPA, au prix de revient : Par conséquent les briques sable-ciment sont en train de substituer les pierres. En même temps on parle beaucoup de la nouvelle cimenterie. Il nous semble plus important de promouvoir l'utilisation d'un matériau local et de mélanger le ciment avec le pouzzolane et gypse ou de remplacer une partie par le chaux. La nouvelle cimenterie exigera un investissement énorme, la construction d'une infrastructure et la création d'un nouveau réseau de distribution, tandis que les autres liants peuvent être exploités à petite échelle sur différents îles :

- pour le pouzzolane on attend l'installation de l'unité de broyage à l'île de Santo Antão;
- le gypse est actuellement fabriqué (artisanalement) à l'île de Maïo. L'unité de production a des problèmes à écouler leur production pour plusieurs raisons. Pourtant on envisage en même temps l'exploitation du gypse à grande échelle ce qui exige des installations portuaires importantes à l'île de Maïo, un investissement qui ne sera pas justifié par ce projet. Semble-t-il qu'il y a une possibilité d'exporter le gypse et une potentialité au niveau national et international pour les produits élaborés en plâtre. Le plâtre peut être utilisé pour des panneaux et pour la fabrication de la craie.
- Pour le chaux il y a également un choix à faire entre des fours de 10000, 3000 et 50 tonnes. Chaponnière (1979) tire la conclusion que la dernière possibilité permettrait de limiter les problèmes de transport et de valoriser les nombreux petits gisements de pierre à chaux qui existent sur toutes les îles. Le choix offre une opportunité à la production populaire. L'exploitation traditionnelle du chaux a disparu à cause du bois nécessaire. Il faut rechercher d'autres sources énergétiques, par exemple le fuel ou le charbon.

Les briques sable-ciment. Les briques sable-ciment (agglomérés ou agglos) sont actuellement fabriqués artisanalement sur le chantier et servent à la construction des cloisons intérieures et de plus en plus également pour les murs. Il y a actuellement deux machines à Praia qui peuvent produire 1000 agglos par jour et il y a d'autres entreprises de construction qui envisagent cet équipement. Pourtant ce travail peut très bien être fait manuellement avec un moule. Ceci implique moins d'investissements, moins de consommation d'énergie électrique et plus d'emplois.

La toiture. La tradition de la toiture en feuilles de cocotier est en train de disparaître en milieu urbain. A l'île de Boa Vista on a eu une tradition de tuiles (en argile cuite). Ça également a disparu à cause des coûts élevés de l'énergie. La même chose s'applique à S. Domingos (où on fabriquait même des briques cuites). A Boa Vista on ne fait qu'un peu de poterie actuellement.

Traditionnellement les menuisiers font également la toiture. Maintenant on utilise les tuiles de ciment (qui exige une structure de soutien plus forte), des bidons ou du tôle en amiante-ciment. Il n'est pas clair ce qui est actuellement la toiture la plus idéal au Cap Vert. On pourrait expérimenter avec des tôles de ciment renforcé par les fibres de sisal ou importer le tôle de fer (en rouleau) et fabriquer le tôle ondulé sur place.

4. LE SECTEUR DES MOYENNES ET GRANDES INDUSTRIES

4.1 INTRODUCTION

Le développement de la petite industrie se fait dans un certain contexte. Dans le chapitre 5 nous discuterons le contexte institutionnel, dans ce chapitre le contexte économique. Economiquement le niveau de revenu de la population et les matières premières disponibles sont importantes, ainsi que les produits disponibles, fabriqués par les moyennes et grandes industries ou importés. Nous discuterons d'abord la politique industrielle du Cap Vert, et successivement les industries existantes et potentielles, toujours de point de vue de leur importance pour la petite industrie.

4.2 LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ACTUELLE

Le premier plan de développement (1982-85) (version non officielle) assigne en secteur industriel le double objectif de satisfaire la demande intérieure et de construire les bases d'une industrie d'exportation. Le premier objectif se traduira par : "la mise en place d'une structure d'appui au développement des petites unités de production artisanale ou semi-industrielle, coopératives, privées ou d'Etat. "Le développement de la petite industrie est donc reconnu comme un moyen pour réaliser les objectifs mentionnés. Les axes du développement industriel sont :

- le secteur des industries métalliques, mécaniques et électriques ;
- la transformation des ressources halieutiques et agricoles ;
- le secteur des matériaux de construction .

Heureusement le Gouvernement² a renoncé aux grands projets envisagés au moment de l'Indépendance parce que trop coûteux (raffinerie de pétrole et industries chimiques notamment) pour s'orienter vers la création de moyennes et petites industries.

4.3 LE SECTEUR INDUSTRIEL ACTUEL

Le secteur industriel capverdien est embryonnaire. Le secteur de l'industrie et des mines ne contribue que 7 pour cent au revenu national et recouvre principalement des unités tournées vers la satisfaction des besoins du pays et quelques unités qui produisent pour l'exportation.

La production industrielle concerne surtout la fabrication de sel et de rhum, une meunerie, la mise en bouteille de boisson, la

mise en conserve de poissons et plusieurs petites industries modernes, telle qu'une unité de production de bateau en fibre de verre (attaché au chantier naval à Mindelo) et une unité de fabrication de tuiles et briques en sable, gravier et ciment. Morabena par exemple est en train d'inonder le marché local avec leurs produits, souvent au dépens des produits de petites industries existantes.

Les nouvelles industries ne sont donc pas toujours une bonne solution. Raison de plus pour prendre les petites industries (artisanales) existantes comme point de départ pour notre travail. Il semble plus facile d'améliorer leur rendement et d'augmenter leur production et emploi.

4.3 LES PROJETS INDUSTRIELS

Nous ne voulons pas discuter tous les projets industriels, mais donner seulement quelques exemples quand on risque une concurrence entre ces industries et des petites industries existantes. Dans ce cas un choix devra être fait sur la base de critères économiques et critères d'emploi et de la contribution à une politique de décentralisation.

- Une cimenterie : quel sera l'impact sur les autres liants : chaux, plâtre, pouzzolane et un mélange de chaux-pouzzolane ? La disponibilité de ciment augmentera l'utilisation des agglos au dépens des pierres (des blocs de basalte).
- Le chantier Cabnave : pas de concurrence, mais on peut explorer les possibilités de maximaliser les effets pour les petites industries existantes.
- Une brasserie. On peut voir si une petite unité de fabrication de verre (utilisant surtout la verre récupérée) soit rentable. Egalement on peut mettre sur pied un système de récupération de bouteilles qui sont actuellement jetés.

4.4 LES GOULOTS D'ETRANGLEMENT DE LA GRANDE ET MOYENNE INDUSTRIE

Le développement de la grande et moyenne industrie au Cap Vert se heurte à un certain nombre de handicaps qui ne jouent pas toujours dans la même mesure pour la petite industrie :

- le marché intérieur est petit (le PIB par habitant est dessous les 200 \$E.U. et 42 pour cent de la population vivent au-dessous du palier de pauvreté). De plus le marché est très fragmenté et le nombre d'habitants est réduit (300000);
- les sources intérieures d'épargne et d'accumulation sont actuellement très faibles;
- l'insuffisance des productions végétales et animales à cause d'une base agricole insuffisante ;
- l'absence de ressources minérales et énergétiques (fossiles) à part certains matériaux de construction et l'énergie éolienne et solaire. Le manque d'eau.
- Les problèmes d'approvisionnement les différents îles en matières premières, équipement, pièces détachées, etc. et les coûts de transport inter-insulaire et intra-insulaire.
- Le manque d'infrastructure à certains îles, ce qui augmente les frais de transport. Il manque par exemple à Maio des routes et un port, une infrastructure nécessaire pour l'installation d'une cimenterie et d'une usine de fabrication du sel.

Le succès du secteur industriel dépend de la mesure dans laquelle la main d'oeuvre locale peut compenser les désavantages comparatives dues à l'isolation géographique des îles du Cap Vert. Mais il y a

aussi des facteurs positifs : la qualité des ressources humaines, l'étendue du domaine maritime capverdien et la faune des grands fonds présente des possibilités intéressantes d'exploitation. Finalement il y a des conditions favorables au développement comme les énergies éolienne et solaire et l'abondance de matériaux de construction.

5. LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA PETITE INDUSTRIE

5.1 INTRODUCTION

Dans ce chapitre nous discuterons le cadre juridique pour les petites industries (les impôts inclus), le système de l'enseignement et de la formation technique, les possibilités d'obtenir un crédit et les organisations qui s'occupent de la promotion de la petite industrie.

Le cadre institutionnel est en train d'évoluer d'une structure coloniale qui n'était pas utilisée pour la promotion vers une structure qui s'occupe activement du développement industriel. Pendant les 7 années de l'Indépendance certaines choses ont évolué très vite (la création de sociétés d'Etat et la reconnaissance du statut de coopérative par exemple) mais d'autres choses (l'enseignement et la formation technique adoptée et la mise en place d'un système de crédit pour les petites industries par exemple) ne changent pas très vite. Il est important que le nouveau cadre institutionnel pour la petite industrie soit créé sur la base d'une philosophie concernant :

- le rôle de différentes types de propriété (privé, coopérative ou de l'Etat) ;
- le choix d'une certaine technologie (à haute intensité de main d'œuvre ou à haute intensité de capital) ;
- l'importance de la décentralisation des activités industrielles

Beaucoup de petites industries (individuelles ou coopératives) utilisant des technologies appropriées et localisées un peu partout exige un autre système d'encadrement que quelques grandes industries modernes localisées à Mindelo.

5.2 LE CADRE JURIDIQUE

Pendant la période coloniale (jusqu'à 1975) le droit portugais s'appliquait également au Cap Vert. Les industries devraient être enregistrées et payer les impôts. Mais déjà à l'époque il y existait un secteur "non structuré" (informel) d'entreprises qui n'étaient enregistrées nulle part et ne payaient pas les impôts. Quelques années après l'Indépendance le cadre juridique est adapté aux nouvelles réalités :

1. Après la création de quelques sociétés d'Etat une base légale fut créée pour ce type de société.
2. Un cadre de lois pour les coopératives fut introduit et la création de quelques petites coopératives industrielles furent stimulées.

Dans la constitution du pays les deux types de propriété sont reconnus sans que la propriété privée soit exclue dans le secteur industriel. (A notre opinion on peut facilement créer une petite entreprise artisanale, sans qu'il sera vérifié si l'on a rempli tous les devoirs juridiques. Il y a pourtant des différences régionales. Dans certaines régions (concelhos) - île de S. Vicente par exemple - il existe plus de contrôle qu'à d'autres (Santiago par exemple). Si l'on désire créer une entreprise plus importante, il faut une permis-

sion d'installation et il faut payer les impôts. La permission est donnée par une commission d'investigation avec des représentants de la Direction Générale de l'Industrie, du Ministère de l'Habitation et Travaux publics et le Ministère de la Santé. Une assurance pour le personnel est toujours obligée et souvent même payée par des entreprises qui ne sont pas enregistrées et par des gens qui construisent une maison et ont embauché (temporairement) du personnel. Les coopératives sont exonérées de tous les impôts sur le bénéfice, mais leurs membres sont également assurés obligatoirement.

Les travailleurs ne sont pas obligatoirement syndicalisés, mais s'ils sont membre d'un syndicat l'employeur doit payer 9 pour cent sur le revenu brut pour l'assurance médicale montée par les syndicats. Finalement les employeurs sont obligés de remplir une feuille de la Direction générale de la Statistique chaque trimestre.

Il y a 243 entreprises qui sont enregistrées à la Direction générale de la statistique et 186 à l'Institut de sécurité sociale. Le tableau 2 donne la répartition par activité.

TABLÉAU 2. Entreprises enregistrés à la Direction générale de la statistique et l'Instituto de Seguros e Previdência Social (ISPS)

Type d'activité :	Statistique	ISPS
- Fabricants de grogue	129	48
- Boulangeries	65	21
- Menuisiers	11	25
- Conserverie de poissons	7	-
- Garages	7	19
- Sociétés de confection...	6	-
- Divers	18	(186)
- Activités de construction	-	295
	243	481

5.3 FORMES JURIDIQUES

Les formes juridiques pour les industries existants avant l'Indépendance sont la S.R.L, la société par quotas (S.) et la société individuelle. Les entreprises mixtes sont toujours S.R.L. Depuis l'Indépendance on a créé l'Empresa Pública (EP) et la Coopérative comme nouveaux formes juridiques.

Toujours il existe beaucoup d'activités industrielles non enregistrées où les propriétaires sont personnellement responsables, à 100 pour cent pour tous les engagements de l'entreprise. Une reconnaissance de ces activités, sans imposer trop d'obligations sur l'entrepreneur pourrait impliquer que ces activités recevront de l'assistance du Gouvernement (par exemple dans le cadre du projet Centre de Promotion de la petite industrie). Nous y reviendrons dans nos recommandations.

5.4 LA POLITIQUE FISCALE

Les impôts sont fixés par les lois du 12 juin 1963 (nº 1542, 43, 44 et 45) et changés dernièrement en décembre 1980. Pour les sociétés individuelles l'impôt sur le bénéfice est de 15 pour cent. Le bénéfice est estimé ou doit sortir de la comptabilité. Si le bénéfice dépasse 80 000,00 par an un impôt supplémentaire est imposé qui peut varier de 3 à 42 pour cent.

Les sociétés d'Etat et anonymes paient entre 5 et 15 pour cent sur le bénéfice. Le système fiscal est très généreux pour les coopératives qui ne paient pas d'impôts sur le bénéfice. Il est remarquable qu'on ne fait pas une distinction entre sociétés commerciales et industrielles. Les employés paient la patente ainsi que les professions libérales (de 2,5 à 10,5 pour cent). Il s'agit d'un impôt sur le revenu avec un seuil de 36 000 par an qui est exonéré. Finalement il y a un impôt sur les bâtiments (14,65 pour cent sur 1/20 de la valeur).

Il est évident que la plupart des petites entreprises ne paient pas ces impôts et ne sont souvent pas en mesure de les payer.

5.5 LES DROITS DE DOUANES ET LES PERMISSIONS D'IMPORTATION

Tandis que toutes les nouvelles industries obtiennent une exonération des droits de douanes pour l'achat de l'équipement, il y a des différences en ce qui concerne le tarif douanier pour l'importation des matières premières. Quelques moyennes entreprises nouvelles sont exonérées des droits de douane, tandis que les industries qui n'ont pas le droit d'importer elles-mêmes ainsi que les petites industries et les coopératives paient les droits douaniers sur les matières premières importées. Cette situation implique que les petites industries et les coopératives sont défavorisées ce qui rend à la concurrence avec les sociétés d'Etat et les grandes industries.

Une permission d'importation n'est donnée qu'à des entreprises d'une certaine envergure. Les petites entreprises dépendent d'un commerçant qui a une telle permission. Dans certains cas ceci implique que certaines matières premières ne soient pas du tout importées ou pas distribuées suffisamment (le cuir pour les cordonniers par exemple) ou elles sont très chères parce que les commerçants en importent très peu et calculent un marge de bénéfice important. Certaines pièces de réchange on ne trouve pas par exemple parce qu'il s'agit de quantités qui ne sont pas intéressantes pour un importateur. Ceci implique qu'il y a beaucoup d'équipement (et de voitures) qui ne fonctionne pas, donc une mauvaise utilisation du capital investi. Nous y reviendrons dans nos recommandations.

5.6 L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUE

Dans l'enseignement primaire on n'essaie pas de développer les compétences techniques des élèves ce qui pourrait être utile pour le travail dans l'industrie. Pendant la cinquième et sixième année il y a des cours de formation pratique utilisant les matières premières locales, mais ceci n'est pas suffisamment lié à la fabrication de produits utilitaires. On n'utilise par exemple la connaissance des artisans locaux, on ne visite pas leurs ateliers.

La formation technique officielle se limite à une école technique à Mindelo qui, jusqu'à présent ne tenait pas compte des besoins de l'industrie et de l'artisanat capverdien. Le nouveau programme (mis sur place avec l'assistance du B.I.T.) semble vouloir aller dans cette direction. Dans ce cas il peut aussi être nécessaire d'apprendre les élèves les aspects non-techniques de la gestion d'une petite entreprise (cadre légal, méthodes de gestion et d'organisation du travail).

Le Ministère de l'Enseignement et de la Culture a des projets pour créer d'écoles techniques à différents îles. A notre opinion il faut plutôt essayer d'améliorer le système d'apprentissage, un système de formation très efficace. L'artisan (ou le petit industriel) travaille et forme les apprentis pendant le travail (sur le

tas). Si l'on peut donner une certaine formation supplémentaire aux artisans ceci pourraient transmettre leurs connaissances aux apprentis.

La création d'écoles techniques (avec enseignants payés par l'Etat) sur des îles de 4000 à 40000 habitants semble difficilement rentable et risque de produire rapidement un surplus de jeunes instruits ce qu'on évite avec le système d'apprentissage classique où l'apprenti a déjà un travail.

Le Secrétariat d'Etat à la Coopération et au Plan, conscient de l'importance de suffisamment de main d'oeuvre formée et du système de l'apprentissage a promu la création de l'Instituto de Formação Profissional. L'Institut veut programmer, initier ou stimuler la formation professionnelle hors du système scolaire. L'Institut dispose de ses propres moyens et peut agir s'il n'y a pas suffisamment de possibilités de formation et il manque l'initiative. L'Institut aura ses propres enseignants et accompagnera le système d'apprentissage dans certaines entreprises. Nous pensons que ceci peut être utile dans l'industrie de bois, de métal, la confection et différents types de réparations. Pour le développement de la petite industrie l'Institut est très important. La formation supplémentaire d'entrepreneurs et l'augmentation de leur connaissance de nouveaux produits et nouvelles méthodes de production peut contribuer au développement de ce secteur. Une étroite collaboration entre l'Institut et le futur Centre de Promotion de la petite industrie doit être envisagé pour éviter une double structure. L'Institut pourrait intégrer dans son programme de formation les résultats de recherches appliquées concernant le développement de nouveaux produits par exemple. A part la formation technique on doit également penser à la formation de gestionnaires et comptables pour petites industries et à des cours d'organisation de travail. Ces cours peuvent être donnés dans les salles communes dans les zones de petites industries (à créer) dans des bâtiments existants (pendant le soir par exemple) ou sur le tas.

5.7 LE FINANCEMENT DE LA PETITE INDUSTRIE

La plupart des petites industries existantes est financée par les épargnes privées. Presqu'aucune entreprise visitée avait emprunté de l'argent d'une banque ou d'un service gouvernemental. Les structures existantes ne jouent pas un rôle dynamisateur dans ce domaine. Le secteur public a jusqu'à présent aidé deux fois le développement de la petite industrie :

- par la participation au capital des coopératives qui sont financées à plus de 90 pour cent par l'aide étrangère ;
- par quelques prêts à d'entreprises moyennes, surtout à Lindelo.

Le premier type de financement est maintenant institutionnalisé avec la création du Fundo de Apoio às Cooperativas. Deuxièmement la Banque du Cap Vert veut introduire encore en 1982 un système de crédits spéciaux pour petites entreprises (petites entreprises privées et artisanales incluses). La création d'une institution pour l'encadrement de ces entreprises est importante pour assurer que ces crédits soient bien utilisés. Les crédits peuvent avoir un impact positif sur le développement de la petite industrie, mais il faut bien spécifier pour quel but ou fournira des crédits : la construction ou amélioration d'un atelier, financement des matières premières ou d'un stock de produits finis, l'achat d'équipement, etc.. Deuxièmement il faut des procédures d'évaluation des projets à financer et des structures de remboursement adaptés à la petite industrie. Finalement la création d'un fonds de garantie peut être utile pour faci-

liser la mise en place d'un système de crédit aux petites entreprises.

5.8 ORGANISATIONS CONCERNEES POUR LA PROMOTION DE LA PETITE INDUSTRIE

Le chômage est un grave problème au Cap Vert étant encore plus grave par les années de sécheresse. Ceci a entraîné beaucoup d'organisations qui s'occupent directement de la mobilisation des masses (JMAC, OMCV, Affaires Sociales et l'INC) de lancer des initiatives dans le domaine de la production (populaire). Jusqu'à présent il n'y a pas une politique coordonnée pour ce domaine, ni d'études préparatoires par produit. De plus on ne tient pas compte généralement d'entrepreneurs existants qui connaissent les problèmes de débouchés, d'approvisionnement de matières premières, etc.. Ces entrepreneurs auront maintenant de concurrents subventionnés. Finalement les Organisations de masses ne connaissent pas les qualités techniques et de gestion des participants dans la production populaire. Beaucoup d'initiatives ne réussissent donc pas.

L'INC est le seul institut avec une capacité d'encadrement technique (il y aura un expert pour le bois et un pour les matériaux de construction). Il manque en général de cadre moyen, suffisamment formé pour étudier les initiatives (études factabilité) pour les lancer et encadrer ensuite. La formation d'un tel cadre est donc très important. Pour ne pas trop disperser les efforts, les techniciens feront partie du nouveau centre de promotion de la petite industrie et donneront ensuite une assistance technique aux initiatives des organisations de masses.

De plus il semble important de stimuler la concertation parmi les différentes organisations pour éviter qu'elles se feroient la concurrence l'une à l'autre.

5.9 CENTRO NACIONAL DE ARTESANATO

Le CNA s'est limité jusqu'à présent aux recherches ethnographiques concernant quelques activités de l'artisanat d'art. A l'avenir le CNA dépendra du Ministère de l'Education et de la Culture pour s'occuper également de la formation. Le CNA a, à notre opinion aussi, un tâche important dans le développement de l'artisanat d'art aux îles du Cap Vert. Dans les domaines où le CNA a une connaissance spécifique, qui pourrait être utile pour la création de petites industries dans le cadre du Centre de Promotion de la petite industrie, le CNA pourrait fournir l'assistance technique nécessaire. Le Centre de Promotion de la petite industrie pourrait se servir dans le domaine de la poterie et céramique de l'expérience accumulée à l'atelier Mar.

II - LES RECOMMANDATIONS

5. LES POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DES PETITES INDUSTRIES

6.1 LES ARGUMENTS POUR DEVELOPPER LES PETITES INDUSTRIES AU CAP VERT

Il existe un potentiel de développement des petites industries existantes au Cap Vert. Dans le paragraphe suivant nous indiquerons quels nouveaux produits pourraient être fabriqués; les produits actuellement ont été énumérés dans les chapitre 3 et 4. Ensuite nous déterminerons si les produits pourraient être pour l'exportation ou pour la substitution à l'importation. Finalement nous élaborons des suggestions pour le développement des relations intersectorielles. Dans ce paragraphe nous résumons les arguments pour le développement de la petite industrie :

- le développement de la petite industrie, cadre avec les idées de promouvoir la participation de la population dans le processus de développement ;
- les petites industries sont mieux adaptés aux exigences de fractionnement du marché capverdien: à l'isolement géographique des différents îles. La petite industrie donne des possibilités par excellence de décentraliser;
- les petites industries peuvent contribuer à résoudre le sous-emploi et à diminuer le chômage. Elles sont génératrice de plus d'emplois par montant investi et par unité produit;
- les petites industries permettent de devenir plus indépendant de l'extérieur si les produits fabriqués font la substitution à l'importation;
- les petites industries peuvent mieux être intégrées dans le processus de développement rural: il y a une complémentarité à développer. Elles peuvent exercer des effets induits sur l'essor du pays;
- les grandes entreprises exigent plus d'investissements importantes dans l'infrastructure, qui est encore rudimentaire au Cap Vert.

6.2 DES NOUVEAUX PRODUITS A PRODUIRE AU CAP VERT

Quelles sont les activités productives, susceptibles d'être agrandies ou développées au Cap Vert? L'identification d'autres produits à fabriquer localement et la décision concernant l'échelle de la production et les technologies à utiliser exige études de factabilité par produit. Nous ne pouvons donc que donner des indications. Les petites industries seront avant tout créées en fonction des besoins de la population capverdienne en matière d'alimentation, de vêtement, de logement, etc. Il faut des arguments économiques (une certaine rentabilité) pour déterminer quelles activités il faut surtout développer.

LISTE DES PRODUITS qui pourraient être fabriqués :

ARROSOIRS - pour le maraîchage
 BLOCS LIÉGÉS - pour l'élevage
 BROUETTES POUR L'AGRICULTURE ET LA CONSTRUCTION
 CHARIOTES à bras légers pour le transport de bois, pierres, marchandises ou eaux
 (produits des) DÉCHETS DE L'ABATTOIR
 EMBALLAGES en carton (attendre étude ONUDI)
 EOLIENNE pour pomper l'eau ou comme générateur
 Equipement agricole
 Farine d'os
 (produits de la) FERBLANTERIE MANUELLE
 Fourneaux améliorés en argile ou fourneaux "malagaches"
 Fourneaux à chaux
 Matériaux de construction (étude Grane, ONUDI)
 Métiers en métal pour tisser
 Modules sanitaires en plastique
 Moulins à main pour le maïs
 Moules de différentes dimensions pour la construction
 Pelles pour l'agriculture et la construction
 Récipients pour le stockage d'eau
 Transformation de sable

Etant donné la crise économique internationale et le fait qu'il y a déjà d'industries qui ne sont pas rentables, il faut beaucoup de rigueur dans la sélection des projets. Il faut chercher d'augmenter la production industrielle sans trop d'effort financier de l'Etat et au lieu de créer de nouveaux projets industriels, d'abord rentabiliser les industries existantes. Ceci s'applique pour les grandes et les moyennes et les petites industries.

6.3 SUBSTITUTION À L'IMPORTATION OU EXPORTATION

La plupart des produits énumérés dans le paragraphe précédent sont des produits de substitution à l'importation. Mais on peut également penser à valoriser certains produits pour l'exportation, quand celle-ci est économiquement possible : cela implique une compétitivité avec les autres producteurs.

Vue les dimensions limitées du marché intérieur il est important d'orienter les activités industrielles existantes vers la conquête des marchés extérieurs. Cependant les expériences avec quelques industries modernes au Cap Vert montrent qu'il n'est pas facile à conquérir des marchés extérieurs. Le tableau suivant donne le potentiel de différentes activités industrielles.

TABLEAU. Potentiel d'exportation de différentes petites industries

<u>Petites industries</u>	<u>Potentiel d'exportation</u>
Ateliers couture	Pas possible
Menuiserie de bois	Pas possible
Cordonnerie	Pas possible
Vannerie	Possibilité comme produit de l'artisanat d'art, en petite quantités
Forge	Pas possible
Fabrication de rhum	Possibilité d'exporter des petites

Petites industries

Fabrication de fromage
 Fabrication de l'huile
 de purge
 Tissage
 Poterie, céramiques
 Travail de coco

Potentiel d'exportation

quantités surtout aux communautés
 capverdiennes à l'étranger
 Idem
 Possibilité d'exporter des petites quan-
 tités
 Idem, surtout avec visiteurs
 Idem, comme artisanat d'art
 Idem, surtout avec visiteurs

6.4 RELATIONS INTRA ET INTERSECTORIELLES POSSIBLES

On doit essayer de développer les relations entre l'industrie et les autres secteurs et les relations intra-sectorielle : entre différentes activités d'une seule secteur. Ceci peut donner un secteur. Ceci peut donner un secteur industriel plus stable avec plus de garanties d'être approvisionné et de pouvoir écouler les produits finis.

1. Les industries en amont et aval du secteur primaire :

Nous présenterons dans 4 schémas les activités existantes et possibles en amont et en aval pour le secteur primaire :

- (1) L'agriculture et la sylviculture
- (2) Le maraîchage et la horticulture
- (3) L'élevage

Schémas

<p>paille - panier embal- sisal - sacs de lages sisal forgerons - outils </p>	<p>AGRICULTURE SYLVICULTURE</p>	<p>sécher huile de ricin huile de purge - savon charbon de bois paille paniers toiture sisal cordes sacs indigo épices médecines thé</p>
<p>paille emballages sisal HORTICULTURE légumes et fruits</p> <p>- forgerons - outils - travailleur de pierre cannaux, terrasses</p>	<p>PECHE</p>	<p>rhum sirop de sucre - bonbons conserve de confiture fruits séchés (tamarinde, dates) natte de feuilles du bananier toiture de la "casa" artisanat de coco</p> <p>conserverie de pêche pêche gelée pêche salée pêche séchée farine de pêche - bétail artisanat d'art de sous- -produits de la pêche</p>
<p>Construction de bateaux réparation de bateaux réparation de moteurs fabrication d'équipement de la pêche (p.ex. filets et cordes de sisal, l'utilisation de bam- bou, etc.)</p>		

Construction de bâtiments	ELEVAGE	tannage	chaussures artisanat d'art
Coriès		viande et sous-produits de l'abattoir	
Alimentation de bétail		laine, filature lait, fromage, beurre pinceaux de cheveux de porc colle fumier graisse de porc moyens de transport et source d'énergie (pour l'eau et le rhum par exemple)	

Il sera utile d'étudier plus en détail :

- l'emballage fabriqué de produits végétaux ;
- la production d'autres produits pour l'emballage (carton) ;
- la production d'outils agricoles par forgerons formés ;
- la production de l'huile de purge sur plusieurs îles ce qui peut justifier une savonnerie sur une île
- le développement de la culture d'épice
- la possibilité d'apprendre les mécaniciens la réparation des pompes ;
- la fabrication de bonbons locaux en utilisant le sirop de sucre et les autres produits locaux ;
- le potentiel de sèches des fruits (dattes par exemple) ;
- la production de confiture et d'autre produits de fruits ;
- l'utilisation de la conserverie de poissons pendant la période morte pour la mise en boîtes de légumes (tomates) ou saucisses locaux ;
- le développement du tannage artisanal (peaux de chèvres) ;
- la production de colle d'os de bétail ;
- la production de pinceaux de cheveux de porcs .

2. Les relations avec le secteur de la construction :

Nous présentons un schéma démontrant les éléments qui entrent dans la construction et pourraient être fabriqués localement

Maison	toiture	paille/feuilles du cocotier ou bananier tuiles de ciment ou argile tôle ondulé
	murs	basalte blocs de plâtre ou ciment
	finition	menuisier peintre plâtre chaux

Quelques explications :

- nous pensons que la production de blocs de plâtre dans la ville de Praia (par la coopérative de construction) et à Mafo, utilisant le plâtre fabriqué à Mafo est une activité prometteuse
- la fabrication de tôle de ciment renforcé par la fibre est une activité à étudier (cf. Grane, 1982)
- la production du chaux local et la réintroduction du chaux dans

la finition des bâtiments est aussi une chose importante

- le projet d'appui à l'auto-construction et la construction en milieu rural prévoit des mesures pour un approvisionnement moins cher de blocs de basalte

5. Relations intra-sectorielles :

La création des zones de petites industries pourrait stimuler les relations parmi les différentes activités. Par exemple :

- des menuisiers utilisant la paille ou le cuir et la quincaillerie fabriquée par des forgerons ou ferblantiers
- une unité de réparation pourrait réparer l'équipement utilisé par les autres petits industriels

Il faut une harmonisation du développement de grandes et petites industries et il faut créer les conditions dans lesquelles les relations entre ces deux types d'industries peuvent se développer. La proximité peut être importante, raison pour laquelle on doit dans ou près d'une zone industrielle réserver également d'espace pour de très petites entreprises. Pour améliorer le réseau industriel il faut une plus grande rigueur dans la sélection des industries à promouvoir.

7. UNE POLITIQUE GÉNÉRALE DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE

7.1 UN CENTRE DE PROMOTION DE LA PETITE INDUSTRIE

Dans les chapitres précédents nous avons constatés la nécessité d'une politique en faveur de la petite industrie, parce qu'il y a trop de facteurs qui empêchent le développement spontané du secteur de petites industries.

Pour promouvoir le développement de la petite industrie aux îles du Cap Vert nous avons suggéré de créer un Centre de Promotion de la petite industrie (voir le document de projet en annexe). Le caractère spécifique du secteur exige une institution spécifique. Ce centre doit coordonner les interventions nécessaires pour le développement de la petite industrie. Le Centre donnera de l'assistance technique, aidera à introduire des nouveaux produits et des technologies appropriées, recherchera des marchés et renseignera les entrepreneurs sur les possibilités d'obtenir des crédits ou de recevoir une formation supplémentaire. Finalement le Centre doit contribuer à la formulation d'une politique de promotion de la petite industrie. Dans ce chapitre nous voulons élaborer les éléments d'une telle politique générale. Dans le chapitre suivant les éléments spécifiques d'une politique de promotion de la petite industrie seront approfondis. Il s'agit d'identifier des mesures et méthodes, d'encourager le développement de la petite industrie.

7.2 LA CREATION D'UN CLIMAT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La création d'un climat favorable au développement industriel au Cap Vert consiste surtout à prendre des mesures aptes à inciter les investisseurs nationaux (habitant au Cap Vert ou à l'étranger), à

aider les initiatives de la population à créer des coopératives industrielles et dans les cas spécifiques des investisseurs étrangers, par exemple dans les domaines qui nécessitent des investissements énormes, la maîtrise d'une technologie avancée ou l'accès à des marchés extérieurs.

Il faut donc renseigner les capverdiens sur la politique industrielle et les projets considérés prioritaires par le Gouvernement et les investisseurs étrangers sur les projets dans lesquels le Gouvernement aimerait une participation étrangère. Ces capverdiens pourraient participer dans certaines entreprises publiques, mixtes ou privées, donner d'appui à la création de certaines petites entreprises ou aider à vendre certains produits à l'extérieur. Dans ce cas les émigrés apportent leurs économies et expérience acquises à l'étranger.

7.3 ADAPTER LE CADRE JURIDIQUE

Concernant le cadre juridique (voir le chapitre 5) nous recommandons :

1. de reconnaître officiellement les pré-coopératives, qui se fassent exonerées des obligations normales pour sociétés et coopératives.
2. D'intégrer les systèmes d'enregistrement officiel : la statistique, l'industrie et les impôts et d'éviter que des entreprises soient obligées de fournir des données dont elles ne disposent pas. On pourrait aller chercher les données au lieu d'envoyer un questionnaire.

7.4 LA CREATION DE COOPERATIVES OU ASSOCIATIONS

Pour le développement de la petite industrie, une certaine structuration peut être nécessaire (1) au niveau de l'unité de production et (2) à un échelon national ou régional reliant les unités de production d'un même secteur. Dans le premier cas on peut penser à la création de coopératives ou pré-coopératives et dans le deuxième à des associations professionnelles. Ces idées coïncident avec les options du Gouvernement. Mais comme Dulphy (1978), l'a constaté, le mouvement coopératif déploie un effort en faveur de l'éducation coopérative (en vue d'expliquer aux producteurs l'intérêt et le fonctionnement de l'organisation coopérative et de susciter la création volontaire de tels organisme) et la formation des gestionnaires parmi les membres issus de ces coopératives.

En général l'initiative pour créer une coopérative ou une association doit venir des gens concernés. Les coopératives ou associations avec un but précis (respectivement l'achat des matières ou de l'équipement, l'écoulement de la production ou défendre les intérêts communs des membres) seront plus facilement créées. Mais il faut également laisser une place au secteur privé et au secteur de l'Etat et de préférence arriver à une certaine division de travail entre ces trois secteurs, pour éviter une concurrence qui n'est pas nécessaire.

7.5 MARCHES D'ETAT

On a beaucoup besoin d'un circuit de commercialisation de la production populaire. Quelques solutions possibles ont déjà été mentionnées. Il faut également souligner la possibilité d'encourager les petites entreprises par le biais de marchés de l'Etat, spécialement adaptés à leurs besoins (p. ex. dans la construction, le bois et la mécanique) ou moyennant des accords de sous-traitance avec d'importantes sociétés. Pour la couture, le Gouvernement utilise déjà souvent la coopérative "8^{ème} mars". Pour d'autres activités il reste encore beaucoup à faire.

7.6 LA CREATION DES ZONES POUR LES PETITES INDUSTRIES

Nous avons suggérés un projet pour créer des zones réservées aux petites industries dans les centres régionaux. Ces zones créeront une infrastructure et faciliteront le développement de la petite industrie, et permettront la diffusion de nouveaux produits, de technologies appropriées et des renseignements concernant des marchés, des possibilités d'obtenir des crédits, etc.. Le futur Centre de Promotion utilisera ces zones pour atteindre les petites industries. Les zones auront des ateliers simples, une infrastructure de base, quelques services communs (une salle de conférence et un toilette) et quelques ateliers équipés avec des outils et machines qui peuvent être loués par les (coopératives) autres petites industries.

Nous avons constatés que les petites industries et activités artisanales existantes sont très dispersées et parfois difficiles à trouver. Surtout parce que les entrepreneurs n'ont souvent pas l'habitude de faire la publicité. Le prix d'achat ou de location d'un atelier est souvent très élevé en milieu urbain, ce qui augmente considérablement les investissements initiaux. Ces zones peuvent également aider des nouvelles entreprises à se lancer. Le fait qu'il y aura un atelier équipé avec les outils et machines nécessaires pour certaines activités diminuera les investissements pour les autres petites industries et augmentera la gamme de produits et de produits de différentes qualités qu'on peut fabriquer.

7.7 LA PROMOTION DE L'EXPORTATION

L'utilisation actuelle de la capacité de production est pour un bon nombre d'usines très réduite. Il faut donc inciter les industries à exporter une partie de la production. Ceci nécessite la production à un prix concurrentiel et donc d'augmenter l'effort de productivité. Si par l'exportation la capacité d'utilisation de l'équipement augmente, ceci implique une possibilité de diminuer les prix et d'être plus concurrentiel. Nous avons déjà suggéré de prospecter le marché capverdien à l'étranger.

7.8 LES DROITS DE DOUANE ET LES PERMISSION D'IMPORTATION

Nous avons décrit le système actuel d'importation. Il semble que quelques modifications soient nécessaires :

1. Il faut créer un tarif unique, de préférence assez bas, pour les différents types de producteurs. Ceci stimulera la production locale sans créer une concurrence malhonnête.
2. Il faut augmenter les droits de douane pour les produits qui peuvent être fabriqués localement.
3. Il faut faciliter l'importation de matières premières, équipement et pièces de réchange et assurer l'approvisionnement de certains produits. Les organisations de producteurs (associations ou coopératives d'approvisionnement devraient obtenir également la permission d'importer le matériel nécessaire pour leur activité.

8. LES ELEMENTS D'UNE POLITIQUE DE PROMOTION DE LA PETITE INDUSTRIE

8.1 INTRODUCTION

Une politique spécifique de promotion de la petite industrie inclura les éléments suivants, qui seront ensuite discutés: l'assistance technique et l'introduction de nouvelle technologie et nouveaux produits, l'organisation de la formation professionnelle, trouver les débouchés, l'organisation de la production, mettre sur pied un système de crédit, assurer l'approvisionnement en matières premières et aider l'IIC et les organisations de masses à lancer d'activités productives.

8.2 L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Centre doit donner de l'assistance technique sur place. Les responsables visiteront les petites industries pour discuter leurs problèmes, démontrer de nouveaux produits qui pourraient être fabriqués et expliquer les technologies appropriées inhérentes. L'assistance techniques doit aussi inclure la réalisation d'une étude de factabilité, la mise sur pied d'une comptabilité ou l'introduction d'un changement du système de production.

8.3 L'ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous avons déjà démontré le besoin d'une formation professionnelle supplémentaire. Nous suggérons de prendre (temporairement) d'entrepreneurs très réussis comme instructeur, d'utiliser les écoles et centres de formation existants (pendant les week-ends et les soirs) et de stimuler le système d'apprentissage. L'Institut de Formation Professionnelle aura un rôle important à jouer dans ce domaine.

8.4 TROUVER DES DEBOUCHES

Considérant qu'il n'y a souvent pas de possibilités pour vendre la production, il faut une politique active de recherche de débouchés. Parfois il s'agit de créer un meilleur réseau de distribution ou d'augmenter le nombre de points de vente; parfois d'améliorer la qualité du produit, ou changer le type de produits. Nous avons déjà mentionnés l'importance des marchés de l'Etat (paragraphe 7.5); il faut également prospecter les marchés extérieur pour certains produits et arriver petit à petit à une substitution assez complète de l'importation des produits qui peuvent également être fabriqués.

Les zones de petites industries faciliteront également la vente parce que sur place les clients y viendront plus facilement. Finalement on peut ouvrir des magasins dans les centres régionaux avec les meilleurs produits de la région.

8.5 L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION ET LA GESTION

Si une entreprise se développe la gestion et organisation du travail deviennent de plus en plus importantes. Il manque souvent de cadres au niveau de l'entreprise et dans les services gouvernementaux d'encadrement capables de gérer correctement des petites entreprises ou des coopératives. Il faut donc envisager dès le début la formation de gens dans ce domaine et développer des méthodes de gestion adaptés aux besoins de la petite entreprise. Il ne faut pas par exemple exiger l'application de nouveaux P.O.C. mais développer une comptabilité adapté à la réalité de la petite industrie.

8.6 LE CRÉDIT

Le développement de la petite entreprise peut être aidé par un fonds de crédit. La Banque mondiale ou le FID peuvent s'intéresser à fournir une ligne de crédit pour ce but. Il faut tenir compte de la spécificité du crédit aux petites industries : il s'agira de petits montants qui demandent pourtant une attention spéciale. Par exemple, il faut veiller à l'utilisation du crédit (pour l'achat de certains outils ou une technologie appropriée, pour l'amélioration de l'atelier, pour le financement d'un stock de matières premières ou de produits finis) et créer un système flexible (adapté) de remboursement. Il s'agit souvent d'entreprises qui n'ont pas de l'expérience avec le crédit bancaire. De plus, beaucoup d'entrepreneurs ont la tendance de considérer le manque d'argent comme le plus grand problème, tandis qu'une analyse détaillée de leur situation peut révéler qu'il s'agit surtout d'un problème de débouchés, d'organisation de travail ou du bas niveau de formation de la main d'oeuvre. Le Centre a un rôle important en ce qui concerne le crédit. Il pourrait fonctionner comme intermédiaire entre la banque et les petits producteurs.

8.7 ASSURER L'APPROVISIONNEMENT DE MATIÈRES PREMIÈRES

Pour certaines activités et surtout en milieu rural l'approvisionnement de matières premières est souvent un problème. Parfois c'est à cause du manque de pluies (les noix pour l'huile de purge et la paille par exemple), parfois à cause de la petite quantité demandée (le cuir par exemple) et parfois à cause de la nature de la matière première (le charbon et le fer récupéré pour les forgerons par exemple). On ne peut pas toujours résoudre ces problèmes, mais en principe il y a trois solutions : intéresser la société nationale d'approvisionnement ou les magasins coopératives à vendre ces produits, créer une coopérative d'approvisionnement, regroupant les producteurs intéressés ou intéresser le secteur privé à la distribution d'une telle matière première en fournissant par exemple le capital nécessaire pour financer un stock à un forgeron dynamique à un certain île.

8.8 AIDER L'INC, LES AFFAIRES SOCIAUX, L'ICS, LA JAAC ET L'OMCV

Beaucoup d'organisations se sont lancées dans les activités productives, mais pas toujours avec beaucoup de succès. Il faut donc envisager de l'assistance technique dans le cadre du Centre de promotion industrielle à ces organisations. Elles doivent fournir elles-mêmes du personnel pour l'encadrement social et du personnel désireux d'être formé dans les domaines de la gestion et de l'organisation du travail ou de recevoir une formation technique spéciale.

8.9 QUEL AVENIR POUR LES PETITES INDUSTRIES ?

On peut se demander s'il y a un avenir pour les petites industries étant donné tous les problèmes analysés dans ce rapport. Nous pensons qu'il y a effectivement un rôle pour les petites industries dans le développement économique. Pour assurer sa tâche il faut que ce rôle soit défini et qu'on crée des conditions favorables au développement de la petite industrie. Nous avons donné dans les deux derniers chapitres les éléments d'une politique de développement de la petite entreprise. Mais une politique générale de la petite industrie est plus qu'une série de mesures spécifiques. Une telle politique doit assurer la coordination parmi les différents éléments. Cette coordination a beaucoup échoué et nous espérons que le futur Centre de promotion de la petite industrie arrivera à la réaliser.

On peut se demander d'où doit venir la demande pour les produits

de la petite industrie. Avec des revenus bas qui se développent à peine lentement, il est clair que le croissance de la demande doit venir de l'exportation, de la substitution à l'importation ou de la demande générée par les nouveaux projets de développement. Nous croyons que surtout les deux dernières catégories sont importantes. Il faut continuer à chercher activement quels produits actuellement importés peuvent être fabriqués sur place et comment on peut maximiser l'impact des projets de développement sur la petite industrie en milieu urbain et rural.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 ALOU Furlan : Matériaux de Construction
- 2 CHAPONNIÈRE J.R. : l'industrie des matériaux de construction. perspectives sectorielles, SECP, février 1979
- 3 CHAPONNIÈRE R : perspectives industrielles à long terme, Cap Vert, ONUDI, novembre 1980
- 4 CENTRO NACIONAL DE ARTESANATO : Tecelagem - uma experiência de 4 anos, Mindelo 1980
- 5 DEBONT, R. et M.F. MOTTIN : l'Afrique étranglée, Paris, Leuil, 1980
- 6 DIJK, M.P. van : la politique industrielle de la Haute Volta, juillet 1981
DCL.I - Haute Volta, une étude financée par la Banque Mondiale
- 7 DULPHY G : perspectives de développement des petites et moyennes activités économiques relevant de la production populaire en République du Cap Vert, BIT, avril 1979
- 8 GRANE, O : Opportunity studies on building materials in the Republic of Cape Verde, UNIDO, February 1982
- 9 INSTITUTO NACIONAL DAS COOPERATIVAS : Resumé de la situation actuelle de chaque coopérative y compris les financements obtenus. Amsterdam, septembre 1981

ANNEXE 1COOPERATIVES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES EXISTANTES AU CAP VERT

1. Coopérative de Construction "CONSTRUÇÃO"
Praia - Santiago
Activités : projets d'architecture
réalisation de constructions
Membres et travailleurs : 150 approx.
2. Coopérative de couture "8 DE MARÇO"
Praia - Santiago
Activités - production de vêtement pour des hommes, femmes et
enfants, prêts-à-porter en commande
Chiffre d'affaires : 1 200 000\$00 par an approx.
Membres : 16
3. Coopérative de Menuiserie "12 de Maio"
Mindolo - S. Vicente
Activités : production de meubles, portes et fenêtres
Chiffre d'affaires en 1980 : 3 492 000 ECV.
Membres : 16
4. Coopérative de Menuiserie "TRABALHO E PROGRESSO"
Praia - Santiago
Activités : production de meubles, portes et fenêtres
Chiffre d'affaires : 7 000 000 ECV.
Membres en travailleurs : 40
5. Atelier de Menuiserie "JAIME MOTA" (pré-coopérative)
S. Filipe - Fogo
Activités : production de meubles, fenêtres et portes.
Chiffre d'affaires : 1 750 000 ECV en 1980
Nombre de travailleurs : 13
6. Groupe de production de plâtre (pré-coopérative)
Morrinho - Maio
Activités : exploitation des dunes de gypse et transformation en
plâtre (pour le finissement et la production des
pierres)

La réalisation des projets suivants est prévue pour les
années 1982 - 1983 :

1. Etablissement d'une boulangerie à Assomada, Santa Catarina
2. Constitution de deux unités de service et de production de menuiserie:
une à Assomada (Santa Catarina) et l'autre à Porto Novo (Santo
Antão)
3. Constitution d'un atelier coopératif de réparation des voitures et
de confection de quelques produits en métal, à Praia -

Date: 5-5-1982

N° de référence :	Désignation du projet : Centre de promotion de la petite industrie	
Pays : Îles du Cap Vert	Région: Santiago	Secteur d'intervention : Industrie
Ministère, département ou organisme responsable (adresse complète) : Ministère du Développement Rural ou de l'Economie et Finances		
Objectifs du projet : Contribuer au développement d'une base industrielle, coordonner les interventions nécessaires pour le développement de la petite industrie et formuler une politique de développement de la petite industrie.		
Coût total approximatif : 570,704 US\$	Financement extérieur demandé : 539,504 US\$	
Description sommaire du projet : le centre s'occupera de l'identification des actions concrètes, de la coordination des interventions dans ce secteur, des problèmes pas couverts par les autres organisations et contribuera à la formulation d'une politique de promotion de la petite industrie.		
Durée anticipée : 2 ans	Date souhaitée de démarrage : 1983	
Projet nouveau * Suite à une opération déjà amorcée *	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	et montants de _____ déjà engagés
Sources de financement : - contactées _____ - déjà impliquées _____		
Documentation disponible : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Dossier établi par (nom, titre ou qualité) : Mission ONUDI - INC - Plan Van Dijk M.P. et J. Van der Hulst		

* Cocher la case correspondante

II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS

2.1 La création de petites unités de fabrication, tournées vers le marché intérieur est un des moyens énumérés dans la contribution du Cap Vert à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (La Haye, 1981). Les objectifs essentiels de la politique industrielle sont la satisfaction des besoins en biens de consommation, la diminution du chômage et la réduction du déficit de la balance commerciale. Le développement de la petite industrie peut contribuer à la réalisation de ces objectifs. Le Centre de Promotion de la Petite Industrie doit coordonner les interventions nécessaires pour le développement de la petite industrie. Il doit fournir de l'assistance technique, aider à introduire de nouveaux produits et de technologies appropriées, rechercher des marchés et renseigner les entrepreneurs sur les possibilités d'obtenir des crédits ou de recevoir une formation supplémentaire. Finalement le Centre doit contribuer à la formulation d'une politique de promotion de la petite industrie.

2.3 Le projet doit contribuer au développement d'une base industrielle pour le développement de l'économie capverdienne; le développement industriel est un des trois axes du plan de développement.

2.5 Les bénéficiaires seront des petites industries (type artisanal) existantes qui veulent améliorer leur situation et des capverdiens qui veulent se lancer dans la petite industrie. Indirectement leur personnel (actuel ou futur) bénéficiera du développement de ces entreprises. L'Etat bénéficiera d'une économie de devises si les industries fabriquent des produits qui sont actuellement importés. Les utilisateurs bénéficieront de la production sur place de ses produits, probablement à un prix plus bas et avec plus de régularité.

2.6 Le Centre de promotion est complémentaire à et doit coordonner d'autres opérations (en faveur de la petite industrie), telles que les activités du crédit industriel de la Banque du Cap Vert, de l'INIT dans le domaine de la technologie appropriée, des organisations de masses dans la mobilisation de la population, de l'INC dans le domaine de coopératives industrielles du Centre National de l'Artisanat d'Art pour le développement de l'artisanat d'art, de la société d'approvisionnement dans le domaine d'approvisionnement en outils, équipement et matières premières; des centres de formation professionnelle et des activités du Ministère des Affaires Sociales. Les zones de petites industries (projets) peuvent être l'instrument du centre sur le terrain.

III. CONTEXTE DU PROJET

3.1 Situation physique. Le Centre aura une vocation nationale, et sera basé dans la capitale. Des structures décentralisées seront utilisés pour atteindre les petites industries dans d'autres villes et en milieu rural. Les petites industries (artisanales) existantes sont actuellement en déclin. A cause de l'importation de biens de consommation, à cause des années de sécheresse et la politique industrielle actuelle (qui favorise les moyennes et grandes industries), beaucoup d'entreprises artisanales ont déjà disparu ou sont en train de disparaître.

Pour renverser cette tendance il faut une politique cohérente de promotion de la petite industrie et des interventions coordonnées.

3.2 Situation humaine. Les petites industries (artisanales) sont actuellement assez importantes pour l'emploi. En milieu rural ces activités permettent souvent une augmentation du revenu gagné dans l'agriculture. Le développement des petites industries créera d'emplois et augmentera le niveau de revenu des personnes concernées. Elles fourniront des biens de consommation à des prix bas.

3.3 Situation économique. Une étude récente (ONUDE-INC-Plan) a démontré le potentiel de développement des petites industries en milieu urbain et rural. A cause d'un manque d'une politique de promotion de la petite industrie et parce qu'il manque parfois les matières premières, les débouchés, ou parce que le niveau de formation des entrepreneurs et ouvriers est souvent assez bas et qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités de recevoir une formation technique supplémentaire, ces petites industries ne se développent presque pas spontanément. Les actions entreprises jusqu'à présent en faveur de la petite industrie se heurtent à un manque de coordination, ce qui réduit leur impact.

3.4 Situation administrative. Le projet pourrait relever du Ministère du Développement Rural (attaché à l'INC) ou du Ministère de l'Economie et Finances (rattaché à la Direction de l'Industrie). On pourrait également créer un Office indépendant sous tutelle du Ministère de l'Economie et Finances mais avec des représentants de tous les services concernés dans le conseil d'administration. La décision dépend du Gouvernement Capverdien. Actuellement la Direction de l'Industrie s'intéresse très peu à la promotion de la petite industrie. Le centre pourrait être également un service spécialisé de l'INC ou de la Direction de l'Industrie.

IV.

ESTIMATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

4.1 Sur le plan technique. Le centre aura besoin d'un bâtiment, deux ateliers et un terrain pour travailler et faire des démonstrations. Dans les centres régionaux le centre utilisera la salle de conférence des zones de petites industries pour enseigner et démontrer les nouveaux produits et nouvelles technologies. Au niveau national on aura besoin dans les deux ateliers d'équipement comparable à ce qu'on trouve dans les petites industries, ou ce qu'on veut introduire dans ces industries, pour permettre le développement de prototypes de produits, tandis que l'INC n'a pas de projets de coopératives industrielles. Les sections prioritaires sont actuellement les travaux en métal*. Finalement le centre aura besoin de deux voitures.

4.2 Sur le plan humain. Le centre de promotion aura un directeur et 5 cadres bien formés (3 techniciens pour les sections mentionnées, un socio-économiste et un expert en gestion d'entreprises). Un cadre moyen organisera les contacts avec les différentes zones de petites industries (7 cadres en tout). Le centre aura également besoin d'une secrétaire, d'un administrateur, de deux chauffeurs, un planton et un

* Le bois est déjà couvert par d'autres projets. Doit comprendre aussi les travaux de textile et les matériaux de construction. D'autres sections pourraient être montées plus tard en fonction de la demande.

gardien (3 personnes en tout). Le Centre sera assisté au début par deux experts expatriés (pendant 2 ans). Un expert de la promotion de la petite industrie (économiste industriel) sera le co-directeur, tandis qu'un technicien (dans le domaine le plus important, probablement le travaux de métal) travaille avec les techniciens capverdiens (aussi pendant 2 ans). On peut considérer d'attacher deux volontaires au projet pour aider à introduire les idées développées au niveau central et au niveau des centres régionaux.

Le projet peut demander des spécialistes étrangers dans le domaine de la petite industrie (économistes ou techniciens spécialisés) pour des missions de courte durée (12 hommes/mois). Pour former le cadre national il faut 5 bourses et chercher des possibilités pour des stages pratiques de courte durée. L'absence de cadre qualifié dans la plupart des domaines mentionnés souligne l'importance de cette formation supplémentaire.

4.3 Sur le plan financier. L'estimation des coûts d'un tel centre n'est pas facile. Les coûts dépendront de la disponibilité ou non d'un bâtiment, du nombre d'atelier et de leur équipement. Pour le Centre on peut prévoir les dépenses suivantes : (US\$)

	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Construction ou adaptation d'un bâtiment à Praia	50,000	
Construction de deux ateliers		
Équipement de bureau nécessaire	30,000	
L'équipement des 2 ateliers	50,000	
Le personnel local : 6 personnes plus 7 cadres	51,200	
2 experts expatriés (dont un expert associé)	182,800	190,000
2 moyens de transport	22,000	
12 mois/homme de consultant	88,800	95,904
Frais de fonctionnement	10,000	20,000
Total	<u>564,800</u>	<u>205,904</u>

Les variations possibles dépendent du bâtiment, du personnel, du nombre d'ateliers et de l'intensité de l'utilisation de la structure décentralisée. Une bonne partie de ces coûts sera frais de fonctionnement du centre.

4.3.3 Coûts en devises, coûts locaux. Les investissements sont à réaliser en monnaie locale, sauf l'équipement des ateliers et du laboratoire, le moyen de transport et les deux experts expatriés.

4.3.4 Echéancier des investissements.

Lancement des opérations	1 ^{er} semestre 1983
Construction/adaptation du bâtiment	1 ^{er} semestre 1983
Construction d'ateliers et du laboratoire:	1 ^{er} semestre 1983
Équipement d'ateliers et laboratoire	2 ^{ème} semestre 1983

Le personnel local et expatrié ne peut commencer à travailler que dans le deuxième semestre 1983.

4.3.5. Echéancier des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement commencent le deuxième semestre 1983. Il y aura les coûts suivants :

- personnel local
- personnel expatrié

- entretien du bâtiment et ateliers
- assurance du bâtiment et ateliers
- coût d'électricité
- coûts de transportation
- matériaux pour les ateliers et matériaux de formation

V. RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

5.1. Résultats physiques. Le Centre de promotion de la petite industrie identifiera les actions concrètes à entreprendre pour les petites industries et déclenchera ces actions. Il peut s'agir du développement de nouveaux produits, de l'adaptation des technologies aux conditions locales, de la recherche appliquée, etc.. Le Centre ne doit pas doubler les activités d'autres organisations, mais coordonner ces actions et inciter des actions supplémentaires au bénéfice de la petite industrie. Il peut s'occuper des problèmes pas couverts par ces organisations, tels que la recherche appliquée, les conseils techniques et de gestion, la calculation de la rentabilité de certains projets (études de factabilité) et la formation de gestionnaires. En général le centre essaiera aussi à utiliser les centres de formation existants, pour éviter une doublure. Le Centre contribuera également à la formulation d'une politique de promotion de l'artisanat et de la petite industrie.

5.2. Résultats économiques. Le projet doit augmenter la production d'un bon nombre de petites entreprises industrielles et stimuler la création d'une dizaine de petites industries par an dans tout le pays. Le projet aidera à créer un bon climat pour le développement de la petite industrie. Ceci impliquera la création d'un bon nombre d'emplois et la réduction de l'importation. Des entreprises privées et coopératives seront aidées, les dernières en collaboration avec l'INC.

5.3. Résultats sociaux. Le projet donne la possibilité aux Capverdiens entrepreneurs de réaliser leurs ambitions et aux entreprises stagnantes de reprendre leur développement. Ceci aura des résultats sociaux positifs pour les entrepreneurs, les ouvriers et les fournisseurs, et va réduire le chômage.

5.4. Effets sur l'environnement. Le Centre peut chercher à utiliser des technologies qui n'ont pas des effets négatifs sur l'environnement. Surtout le choix d'un combustible adéquat pour le pays sera chaque fois important.

5.5. Effets sur le budget de l'Etat et la balance de paiements. L'Etat doit prendre en charge le personnel local et les frais de fonctionnement. L'effet du projet sur la balance de paiements sera positif même si dans un premier temps on doit importer de l'équipement et que pas toutes les matières premières peuvent être trouvées localement.

VI .

MODE DE FINANCEMENT

Un financement extérieur en don est demandé pour la totalité des coûts, sauf les coûts du bâtiment, du personnel local et les frais de fonctionnement .

VII .

GESTION ET ORGANISATION DU PROJET

Le Centre sera géré par le directeur en collaboration avec les experts expatriés. Il s'agit de créer une structure pour la promotion de la petite industrie, de développer une approche pour cela et de coordonner les interventions nécessaires. Il sera important d'assurer la diffusion de certaines idées dans les autres centres urbains, en utilisant les zones choisies pour les petites industries.

VIII .

ETUDES A ENTREPRENDRE

8.1 Etudes complémentaires :

- Etudes par activité pour connaître le besoin d'assistance
- Développement de prototypes de nouveaux produits qui pourraient être fabriqués sur place

Etudier et tester des technologies développées ailleurs pour déterminer leur valeur (ou adaptation nécessaire) pour les îles du Cap Vert.

8.2 Etudes déjà réalisées. L'ONUDI a fait une étude du potentiel de développement des petites industries au Cap Vert et plusieurs études de factabilité pour moyennes ou grandes industries. Le BIE a fait quelques études de l'artisanat. Il y a également d'études par activité, ou projet industriel (ATREE, INC, DGI, etc.).

IX .

NOTES COMPLEMENTAIRES ET ANNEXES

Sans objet .

Date : 5-3-1982

N° de référence: Désignation du projet: Zones réservées aux petites industries

Pays : Iles du Cap Vert Région : Différents îles Secteur d'intervention : urbanisation

Ministère, département ou organisme responsable (adresse complète) : Ministère de l'Intérieur

Objectifs du projet : Le projet veut créer des conditions favorables au développement de la petite industrie. Les zones de petites industries serviront la diffusion d'idées nouvelles.

Coût total approximatif : 452,800 US\$ Financement extérieur demandé : 452,800 US\$

Description sommaire du projet : le projet propose de réserver des terrains pour la petite industrie dans les centres régionaux, où on bâtit des ateliers simples et un centre de service communs. Quelques ateliers auront du matériel pour différentes activités. La salle collective permettra des démonstrations et des cours de formation.

Durée anticipée : 2 ans Date souhaitée de démarrage : 1983

Projet nouveau * Suite à une opération déjà amorcée * Mission ONUDI et montants de déjà engagés

Sources de financement : - contactées - déjà impliquées

Documentation disponible : Oui Non Dossier établi par (nom, titre ou qualité) : Van Dijk M.P. J. Van der Hulst Signatures :

* Cocher la case correspondante

II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS

2. Description des objectifs :

2.1 Les objectifs de la politique industrielle du Cap Vert sont la satisfaction des besoins en biens de consommation, la diminution du chômage et la réduction du déficit de la balance commerciale. Le développement de petites industries est un des moyens mentionnés pour réaliser ces objectifs. La création des zones réservées aux petites industries dans les centres régionaux aidera le développement de la petite industrie.

2.3 Le projet doit créer des conditions favorables au développement de la petite industrie et contribuer ainsi au développement d'une base industrielle pour l'économie capverdienne. Les zones doivent être utilisées par le Centre de promotion de la petite industrie (projet soumis à la table ronde) pour diffuser des nouveaux produits, des technologies adéquates et des renseignements concernant des marchés, des possibilités d'obtenir des crédits, etc.. Ils auront une infrastructure de base des ateliers simples, de l'eau et d'électricité par exemple.

2.5 Les agents bénéficiaires directs seront les petits entrepreneurs et leurs employés ainsi que l'Etat. Il y aura une économie de devises dans la mesure que ces petites industries fabriquent des produits qu'on importerait d'abord. Plus largement, l'ensemble des utilisateurs bénéficiera d'une production sur place à un coût probablement inférieur au coût des produits importés.

2.6 La création d'un Centre de promotion de la petite industrie est une opération complémentaire. La création des zones de petites industries est complémentaire à la création d'un Centre de Promotion de la petite industrie qui vise à coordonner les activités d'autres organisations dans ce domaine telles que les activités de la Banque du Cap Vert (crédit industriel), de l'INIT (recherche technologique), les organisations de masses (activités de production populaire), l'INC (la création des coopératives), le CNA (l'artisanat d'art), des centres de formation professionnelle et du Ministère des Affaires Sociales. Il est également important de tenir compte des activités dans le cadre du projet de bois (financement français) et d'associer l'INC pour la création des coopératives industrielles qui auront une place dans la zone.

III. CONTEXTE DU PROJET

3.1. Situation physique. L'implantation des zones des petites industries reste à déterminer. La mission ONUDI-INC-Plan a identifié des terrains à Praia (Achadinha, à côté du nouveau marché), à Assomada (à côté du bâtiment d'un central électrique non-utilisé) et à Porto Novo (à côté de l'atelier de la menuiserie, en construction). Ceci concerne les îles de Santiago (Praia et Assomada) et Santo Antão (Porto Novo). D'autres centres urbains avec une vocation régionale sont Tarrafal et Pedra Badejo (Santiago), Mindelo (S. Vicente) et S. Filipe (Fogo).

Les petites industries et activités artisanales (pépinière pour les petites industries) sont actuellement très dispersées et parfois difficiles à trouver, surtout que les entrepreneurs n'ont souvent pas l'habitude de faire la publicité. C'est une des raisons pour suggérer de réserver dans certaines villes, ou dans certains quartiers des villes importantes, des terrains pour les petites industries équipés d'un minimum

d'infrastructure. De plus le prix d'achat ou de location élevé d'un atelier en milieu urbain augmente considérablement les investissements initiaux. Ces zones peuvent aider des nouvelles entreprises (individuelles ou coopératives) à se lancer. Finalement le fait que l'équipement nécessaire exige souvent un investissement énorme étant donné la taille de l'entreprise individuelle, les zones industrielles peuvent aider les petites industries à se développer dans la mesure qu'elles fournissent un certain équipement à une entreprise coopérative destiné aussi à l'utilisation collective (en location), par les autres petites industries dans la région.

3.2 Situation humaine. Le projet créera des emplois, d'abord pour viabiliser les terrains et après dans les petites industries qui peuvent augmenter leur production dans ces conditions supérieures. Parmi autres, on s'attend dans les zones de petites industries à une clientèle plus importante, ce qui entraînera une augmentation de l'emploi.

3.3 Situation économique. Le niveau de revenu est très bas dans les petites industries existantes. Les entrepreneurs gagnent en général au moins le revenu minimum du secteur gouvernemental, mais les ouvriers et surtout les apprentis gagnent moins que ça. Jusqu'à présent les possibilités de développer ces petites industries étaient limitées à cause d'un manque politique de promotion de la petite entreprise et pour des raisons d'ateliers trop petits, mal localisés et sans infrastructure. Les problèmes d'approvisionnement, de manque de débouchés et d'équipement s'ajoutent aux problèmes énumérés. Il est espéré que le projet actuel crée les conditions pour le développement de la petite industrie. Un Centre de promotion de la petite industrie pourrait ensuite utiliser ces zones pour diffuser des renseignements importants et démontrer la fabrication de nouveaux produits et l'utilisation de certains outils et technologies adéquates. Les petites industries pourraient être des entreprises individuelles ou coopératives.

3.4 Situation administrative. Le projet relève du Ministère de l'Intérieur qui au niveau des centres urbains peut choisir les terrains et organiser la viabilisation et la construction. L'utilisation des terrains sera déterminée avec le centre de promotion de la petite industrie.

IV. ESTIMATION DES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

4.1 Sur le plan technique :

- Le choix de localisation des zones
- La viabilisation du terrain
- La construction d'un certain nombre d'ateliers
- La construction d'un centre de services communs (toilettes, salle de conférence) par zone. Cette salle peut être utilisée également pour des actions de formation.
- La création d'une structure de gestion de la zone
- La sélection des petites industries
- l'équipement d'une ou deux coopératives industrielles avec des outils nécessaires pour l'utilisation collective et individuelle par la coopérative et les autres petites industries de la région (en location).

4.2 Sur le plan humain. Les travaux seront exécutés par le Département de construction des Secrétariats Administratifs concernés. Pour initier les actions nécessaires un expert expatrié préparera avec ses homologues des propositions et ils superviseront les travaux, la sélection des petites entreprises et la création d'une structure de gestion de la zone.

4.3 Sur le plan financier. Par zone il y aura les dépenses pour la :

- Viabilisation du terrain
- Construction d'une septième d'ateliers 7 x 100 m² à 9000 CV = 6 300 000
- Construction d'un centre de services communs
- Installation d'électricité (et d'eau)
- Equipement de deux coopératives
- Divers (20 %)

Pour tout le projet :

- Un expert expatrié pour les petites industries pendant 2 ans
- Un homologue

Le coût total s'élève à 7 fois le coût par zone plus le coût de l'expert expatrié (pendant 2 ans) et son homologue, soit 452,800 US. Le montant est calculé d'une façon assez globale. On n'a pas tenu compte des variations locales en ce qui concerne les dimensions du terrain, le coût de construction, le nombre d'ateliers nécessaires, etc.. Les coûts peuvent varier également si l'on décide de n'exécuter des travaux que dans 2, 4 ou 6 centres régionaux. Les coûts doivent être spécifiés par les Secrétariats Administratifs. Il est bon de prévoir une allocation des coûts non prévus de 20 pour cent.

4.3.3. Coûts en devises, coûts locaux. Les investissements sont à réaliser en monnaie locale, surtout si l'on utilise les matériaux de construction locaux. Dans ce cas seulement le ciment, l'équipement des coopératives et l'expert expatrié exigent des devises, ce qui revient à 20 pour cent des coût totaux du projet.

4.3.4. Calendrier des investissements

Lancement des opérations	1 ^{er}	semestre	1983
Viabilisation des terrains	2 nd	semestre	1983
Construction des ateliers	2 nd	semestre	1983
	1 ^{er}	semestre	1984
Installation d'électricité et d'eau	1 ^{er}	semestre	1984
Equipement des coopératives	1 ^{er}	semestre	1984

Les zones peuvent être viabilisées et les ateliers et centres construits concomitamment en 12 mois.

4.3.5. Calendrier des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement sont très limitées et doivent être payées par la location des ateliers. L'apport de l'Etat pendant la période de démarrage consiste en les travaux préparatoires pour les zones et la supervision des travaux de viabilisation et construction.

V. RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

5.1 Résultats physiques. La création de 7 zones pour petites industries avec une dizaine d'ateliers, deux coopératives équipées, un centre de services communs et une certaine infrastructure (eau et électricité par exemple). Les coopératives auront un équipement, p. ex.: pour la

menuiserie, pour les travaux de métal ou la réparation des voitures. On ne peut pas estimer le nombre de nouvelles petites industries ou d'emplois créés. On a intérêt à choisir surtout des industries existantes qui ont un potentiel à se développer. Ces unités n'auront pas de problèmes à démarrer, mais augmenteront leur emploi dans ces conditions plus favorables.

5.2 Résultats économiques. Il est très difficile de chiffrer les résultats du projet pour les industries installées. Pour le pays le projet implique une réduction des importations et la création d'un nombre d'emplois important.

5.3 Résultats sociaux. La possibilité de développer certaines petites industries et de fournir d'emplois aux jeunes peut diminuer l'émigration vers l'extérieur et la migration vers Praia et Mindelo.

5.4 Effets sur l'environnement. La pollution des petites industries est plus facile à contrôler si elles sont concentrées. Il est également possible de faire des précautions collectives (un mur pour le bruit, ou un système d'égouts, par exemple).

5.5 Effets sur le budget de l'Etat et la balance de paiements. L'Etat doit prendre en charge l'honologue. L'effet sur la balance de paiement sera positif.

VI .

MODE DE FINANCEMENT

Un financement extérieur en don est demandé pour la totalité des coûts, sauf les salaires des cadres nationaux.

VII .

GESTION ET ORGANISATION DU PROJET

La construction et viabilisation sera fait par le service de construction des Secrétariat Administratifs selon les instructions du Ministère de l'Intérieur. L'utilisation ultérieure des zones pour la diffusion des renseignements utiles pour ces petites industries se fera par le futur Centre de Promotion de la petite industrie.

VIII .

ETUDES A ENTREPRENDRE

8.1 Etudes complémentaires. Par localisation sera nécessaire de déterminer globalement le nombre et type de petites industries qui s'intéressent à installer dans une telle zone et le niveau d'infrastructure nécessaire.

8.2 Etudes déjà réalisées. L'ONUDI a fait récemment une étude du potentiel de développement des petites industries aux îles du Cap Vert. Plusieurs études pour des moyennes ou grandes industries ont été faites et pour certains sous-secteurs (bois par exemple).

IX.

NOTES COMPLEMENTAIRES

Il serait utile si la réservation d'espace pour les petites entreprises était dès à présent une partie intégrale (standard) des plans de l'urbanisation.

Date: 5.3.1982

N° de référence :

Désignation du projet: Programme
d'appui à l'auto-construction et à
la construction en milieu rural

Pays :

C.A.P VERT

Région :

Différents
îlesSecteur d'inter-
vention :Habitation/
Construction

Ministère, département ou organisme responsable (adresse complète) :

Ministère de l'habitation et travaux publics

Objectifs du projet : Améliorer la qualité et diminuer les coûts de
construction des maisons et des équipements sociaux en milieu rural à
travers l'utilisation des matériaux locaux et en améliorant l'organi-
sation du travail

Coût total approximatif :

Financement extérieur demandé :

Description sommaire du projet : dans le cadre du projet on entrepren-
dra des actions concrètes pour la production de matériaux locaux de
façon artisanale : par exemple, l'exploitation de la pierre, les
cailloux et le sable. De plus on va créer dans 7 arrondissements des
services techniques municipaux qui peuvent diffuser des technologies
appropriées, des méthodes d'organisation de travail plus efficaces,
ayant la capacité de préparer sur place les projet de construction.

Durée anticipée :

2 ans

Date souhaitée de démarrage :

1983

Projet nouveau *

Suite à une opération déjà amorcée *



et montants de

déjà engagés

Sources de financement :

- contactées

- déjà impliquées

Documentation disponible :

Oui Non

Mars 1982 : en élaboration.

Dossier établi par (nom, titre
ou qualité) :Van der HULST (bil. Hollande);
INC vand DIJK (ONUDI)

Signatures :

* Joëlle La. est correspondante

II.

DESCRIPTION DES OBJECTIFS

2.1 Assurer à la population un certain nombre de conditions dans le domaine de l'habitation et de trouver des solutions aux besoins les plus pressants, ainsi que "améliorer les conditions sanitaires" sont les priorités de la stratégie de développement à long terme (horizon 2000), ainsi que du premier plan de développement du Cap Vert (1982/1985). Le bon fonctionnement du secteur de construction est une condition pour réaliser ces objectifs ainsi que pour le développement d'autres secteurs tels que l'éducation, la santé, etc.. On constate que "Le bâtiment et les travaux publics constituent l'un des facteurs principaux d'étranglement. Il est fondamental de réduire les coûts de construction et de maximiser la valeur ajoutée nationale, en articulation intime avec l'expansion du secteur de matériaux de construction" (Mémoire du Cap Vert, 1981:93). Pendant la période du premier plan on veut donner "des stimulants à l'autoconstruction et à la construction populaire, avec l'objectif de réduction de mal logés à 35-40 % en 1985" (ibid: 179). Le projet actuel a comme objectif de fournir des renseignements comment construire d'une façon plus efficace et à un prix plus bas. Le projet veut atteindre la population rurale et les couches défavorisées en milieu urbain. L'approvisionnement en matériaux de construction locaux, à un prix plus bas sera un des instruments pour réaliser les objectifs.

Dans le cadre du projet on créera des Bureaux (cabinets) techniques municipaux qui doivent introduire d'autres modes de production et matériaux locaux. Les bureaux coordonneront la construction de l'administration et d'une infrastructure sociale (écoles, postes sanitaires, boutiques, bornes-fontaines, etc.). La structure à créer doit également permettre la réorganisation du secteur de construction. La plupart d'activités de construction est actuellement réalisée par les départements d'Etat, mais cela doit être transféré petit à petit à des sociétés de construction privés ou coopératives.

2.6 Au niveau national il y a actuellement un nombre d'activités concernant la construction des maisons et de l'infrastructure de base qui ne peuvent atteindre leur population cible qu'à travers une structure adéquate :

- L'IMIT est en train d'installer un laboratoire pour essayer certains matériaux de construction.
- Au Ministère de l'Habitation et des travaux publics on est en train de développer nouveaux types de maisons et d'étudier comment on peut économiser de l'argent en utilisant des matériaux locaux.
- Bientôt le Fundo de Fomento Habitacional débutera. Le fonds doit faciliter le financement de la construction des maisons.
- La création d'un Centre de promotion de la petite industrie stimulera la fabrication de matériaux de construction à une petite échelle et d'une façon décentralisée.

De plus il existe quelques projets liés, par exemple le projet de l'amélioration de l'habitation des zones défavorisées de Praia (CNUEH - Habitat.) et le projet Ponta d'Agua (SUD-ONG Belgique).

La structure créée par le projet actuel permettra les autorités municipales du pays de bénéficier des résultats de ces travaux et de l'expérience d'autres projets.

III .

CONTEXTE DU PROJET

3.1 Situation physique. Le projet s'adresse en premier lieu aux activités de construction et auto-construction en milieu rural. Mais il ne faut pas exclure d'activités similaires dans les centres secondaires ou dans les quartiers de population à faible revenu en ville. Le projet aura une vocation nationale. Il veut atteindre tous les îles en formulant des actions spécifiques pour les différentes municipalités.

Le nombre de bureaux techniques à créer doit être déterminé en fonction de la population et pas seulement en fonction des divisions administratives existantes.

3.2 Situation humaine. Le projet s'adresse surtout aux couches défavorisées de la population qui dépendent de l'auto-construction pour satisfaire le besoin de l'habitation. Ils bâtissent leur maison eux-mêmes ou sont assistés (gratuitement) par d'autres personnes. Il s'agit d'une entre-aide (djunta-mão), qui sera stimulé par le projet. Ces gens ont besoin des renseignements qui leur permettraient de bâtir d'une façon plus efficace et moins chère. Le projet permettra également d'augmenter la capacité de construction des municipalités et donc permettre la construction de plus d'infrastructures collectives. Le manque de cadre moyen (parmi les chefs de chantier "traditionnels" et les hauts techniciens) sera compensé par les bureaux techniques dotés d'un cadre moyen et par le flux de renseignements vers les chefs de chantier traditionnels.

3.3 Situation économique. A part l'importance pour l'économie nationale, l'introduction de techniques de construction plus efficaces et moins chères et l'utilisation de matériaux de construction locaux sont également importantes pour les couches défavorisées. Le nombre d'années de sécheresse a réduit le revenu agricole et limité les moyens disponibles pour l'habitat.. De plus une façon moins chère de construction est également nécessaire pour construire, avec les moyens limités disponibles, le plus grand nombre d'équipements sociaux (écoles, postes sanitaires, etc.). Finalement le pays possède beaucoup de matières premières qui peuvent être utilisées dans la construction (basalte, chaux, gypse, argile, pouzzolane, etc.) et qui méritent d'être utilisées. Une meilleure utilisation de ces matériaux implique une économie en devises et la création de nouveaux emplois.

3.4. Situation administrative. Le Ministère de l'habitation et Travaux Publics est responsable pour le secteur de la construction. A part ce Ministère, il y a deux autres départements qui entreprennent d'activités de construction : les Secrétariats administratifs (les municipalités qui relèvent du Ministère de l'intérieur) et le Ministère du développement rural. Parfois ces trois Ministères construisent en même temps dans un même centre, ceci à part les travaux entrepris par les privés. Ce manque de coordination implique une irrégularité d'emplois et limite les possibilités d'apprendre d'autres façons de construire et l'utilisation de certains matériaux de construction. Le bureaux technique devrait coordonner ces activités de construction et mieux les étaler dans le temps. Dans un premier temps elles seront surtout exécuté par les services techniques de la Municipalité. On doit profiter cette situation pour apprendre aux chefs de chantier, aux travailleurs intéressés et à d'autres intéressés les autres façons de construire et l'utilisation de matériaux locaux. En même temps on doit stimuler le développement de petites entreprises de construction (individuelles ou coopératives), qui à l'avenir doivent exécuter les travaux.

IV. ESTIMATION DES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

4.1 Sur le plan technique. L'effet du projet sera différent pour différents îles. La création d'un Bureau technique municipal implique :

- a. Parfois une extension de ce qui existe déjà dans plusieurs municipalités (par exemple à Praia, à Santa Catarina et à Pogo). Dans ce cas on ne fournira que les moyens qui manquent actuellement.
- b. Parfois plusieurs municipalités doivent se contenter d'un seul bureau. Ceci sera par exemple le cas de Santo Antão (24 000 habitants).
- c. Parfois, en cas d'une petite municipalité comme le Sal, Boa Vista, Brava, Maio et S. Nicolau (entre 4000 et 13 000 habitants), les moyens mis à la disposition du Bureau seront limités.

Normalement les structures à créer inclueront les éléments suivants:

1. Une salle pour dessiner à la Mairie ou tout près de la Mairie avec une ou plusieurs tables à dessiner, l'équipement nécessaire pour dessiner, l'équipement de bureau, des archives pour dessins et d'autres meubles nécessaires. Les municipalités les plus importantes doivent avoir également une machine à copier des dessins.

2. Un nombre de caisses d'outils complets pour la construction, ainsi que :

- des brouettes
- équipement topographique, si nécessaire
- un ou deux bétonniers
- échafaud démontable
- un bachelier
- un camion pour le transport de pierre

Les outils et autres équipements obtenus par la Municipalité seront ensuite mis en location aux particuliers (auto-construction), petits entreprises de construction (privés ou coopératives) et sont à la disposition des services techniques municipaux.

3. Les municipalités doivent avoir les moyens qui permettent de fournir des matériaux de construction locaux à bon marché aux habitants qui désirent construire. Il s'agit surtout de blocs de basalte, sable, et de gravier, chaux et plâtres. La Municipalité aura besoin d'outils appropriés pour l'exploitation de carrières de basalte. Ceci implique dans les municipalités plus importantes l'utilisation d'un marteau pneumatique et d'un camion équipé pour le transport des blocs de basalte.

4.2 Sur le plan humain. Les bureaux techniques municipaux seront dotés de 2 à 3 dessinateurs/chefs de chantier qui recevront une formation pendant 2 fois 3 mois pour leurs nouvelles tâches. Pour chaque région (Barlavento et Sotavento) il y aura un ingénieur en construction civile qui donnera des conseils techniques et sera lui-même rattaché à la municipalité la plus importante. Au niveau central il y a un ingénieur de construction civile et un expert expatrié (pendant 24 mois) qui seront responsables pour l'exécution du projet.

Les besoins sur le plan humain se résument :

- 21 chefs de chantier ou dessinateurs pour les 7 municipalités les plus importantes
- 10 chefs de chantier ou dessinateurs pour les 5 municipalités les plus petites
- 2 ingénieurs de construction civile (les conseillers régionaux)
- 1 ingénieur de construction civile au niveau national
- 1 expert expatrié dans le domaine de la construction populaire (24 mois)
- 3 mois/homme experts expatriés pour les mission de courte durée visant la formation de cadres nationaux
- 12 mois/homme de cadre national pour les activités de formation

V.

RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

Le projet améliorera la diffusion des renseignements relatifs à la construction et l'utilisation de matériaux locaux, aussi bien qu' une façon plus efficace de construction. Les résultats directs, économiques et sociaux ne peuvent pas être déterminés exactement. Il s'agit de :

- maison d'une meilleure qualité et plus bon marché
- d'une meilleure infrastructure sociale, obtenue à un prix plus bas
- d'une limitation de l'importation de matériaux de construction et d'une diminution du transport nécessaire
- de la création d'un bon nombre d'emplois

VI.

MODE DE FINANCEMENT

Aide internationale :

- assistance technique
- travaux de construction (réfection)
- l'équipement nécessaire
- les dépenses de formation

La contribution nationale :

- le personnel local
- l'équipement existant (bâtiments inclus)

Le projet durera 2 ans

VII.

GESTION ET ORGANISATION DU PROJET

Le Ministère de l'Habitation et travaux publics est responsable pour le projet. La Direction Générale de l'Urbanisation, habitation et assainissement et la Direction Générale de l'Administration Interne forment une commission mixte que sera responsable pour les décisions prises et le suivi du projet.

Un cadre national avec une formation supérieure ensemble avec un expert expatrié seront chargé de l'exécution des projets. Ils participeront aux réunions de la commission mixte du projet.

Au niveau local le Delegado do Governo (Maire) a la responsabilité finale pour la mise en place et le fonctionnement des bureaux techniques, la mise en location des outils et autres équipements et l'amélioration de l'approvisionnement en matériaux locaux.

Le calendrier :

1^e phase : (3 mois)

- identification des besoins de chaque concelho/ile
- sélection des futurs employés du bureau

2^e phase (3 mois)

- commande des matériaux
- cours de formation des cadres

3^e phase (18 mois)

- le début de fonctionnement des bureaux techniques
- assistance au fonctionnement des bureaux techniques
- deuxième cours de formation de 3 mois

VIII.

ETUDES A ENTREPRENDRE

8.1 Études complémentaires. Les études complémentaires seront exécutées par le Ministère de l'habitation et travaux publics et l'INIT, aussi bien que d'autres institutions dans le cadre de leurs activités régulières.

8.2 Études déjà réalisées. Sans objet.

IX.

NOTES COMPLEMENTAIRES ET ANNEESES

Sans objet.



